



ANALYSE ET TYPOLOGIE DES CONFLITS SUB-SAHARIENS

Mémoire de géopolitique
du commandant Miroslav BOJKO
dans le cadre du séminaire « Afrique noire »

Directeur : Professeur Pascal CHAIGNEAU
directeur du Centre d'Etudes Diplomatiques
et Stratégiques (CEDS)

Mars 2003

Analyse et typologie des conflits sub-sahariens

SOMMAIRE

Première partie:

Géopolitique des conflits en Afrique sub-sahariens

L'analyse des conflits

Deuxième partie:

Les facteurs de crises explicatifs

Troisième partie:

Essais des typologie, trois conflits particuliers

Glossaire

AFD :	Agence Française pour le Développement
AFP :	Agence France Presse
CEI :	Communauté des Etats Indépendants
CIJ / ICJ :	Cour Internationale de Justice / International Court of Justice
ERREC :	Eritrean Relief and Refugee Commission
ELM :	Eritrean Liberation Movement
FMI :	Fond Monétaire International
FLE / ELF :	Front de Libération de l'Erythrée / Eritrean Liberation Front
FLO / OLF :	Front de Libération d'Oromo / Oromo Liberation Front
FPDJ :	Front Populaire pour la Démocratie et la Justice
FPL / PLF :	Forces Populaires de Libération / Popular Liberation Forces
FPLE / EPLF :	Front Populaire de Libération de l'Erythrée / Eritrean People's Liberation Front
FPLT / TPLF :	Front Populaire de Libération du Tigré / Tigray People's Liberation Front
FPRDE / EPRDF :	Front Populaire Révolutionnaire Démocratique Ethiopien / Ethiopian People's Revolutionary Democratic Front
CMM / MCC :	Commission militaire de coordination / Military Coordination Commission
MINUEE :	Mission des Nations unies en Ethiopie et en Erythrée

ONU :	Organisation des Nations Unies.
OUA :	Organisation de l'Unité Africaine.
PAM :	Programme Alimentaire Mondial.
PIB :	Produit Intérieur Brut
PRPE :	Parti Révolutionnaire du Peuple Ethiopien
PNUD :	Programme des Nations Unies pour le Développement
Unicef :	Fonds des Nations unies pour l'Enfance
ZTS :	Zone Temporaire de Sécurité

INTRODUCTION

Un seul continent est aujourd'hui plus pauvre qu'il y a vingt ans: Afrique. Le spectre de la famine y réapparaît. Les crises politique s'y multiplient. De la Côte-d'Ivoire au Zimbabwe, l'année 2002 aura été lourde de conséquences; ce, tandis que la moitié des conflits locaux de l'échiquier international continuent d'avoir l'Afrique subsaharienne pour théâtre. En Afrique, on estime que sur 11 pays en conflit durant les années 90 (Soudan, Ethiopie, Ouganda, Mozambique, Angola, Liberia, Sierra Leone, Burundi, Rwanda, ex-Zaire, Congo), le nombre de morts serait de 3,8 à 6,8 millions, soit 2,4 à 4,3% de leur population totale. En 2000, 20% de la population africaine et 14 pays étaient concernés par la guerre. On estimait le nombre de réfugiés à 4 millions et celui des déplacés à 10 millions. En outre, la présence de 20 millions de mines terrestres constitue un frein à la circulation des personnes, des biens et des services. Les conflits armés font sans conteste partie des facteurs permettant d'expliquer pourquoi 250 millions de personnes en Afrique subsaharienne -la moitié de la population de la région- vivent en dessous du seuil de pauvreté au milieu des années 90.

Une décennie après l'émergence de processus de revendications démocratiques et la systématisation du recours aux élections, à un moment où, dans de nombreux pays, la crise économique et financière semble marquer le pas, où la libéralisation des économies devient incontournable, on constate que l'Afrique doit affronter des maux profonds qu'elle a bien du mal à surmonter, qu'elle doit aussi s'organiser d'une manière plus responsable face à un environnement international qui ne lui est pas très favorable.

Aujourd'hui, en Afrique, plus que tout autre problème, et sans même parler de l'extrême souffrance causée aux populations, les guerres et les soulèvements armés ruineux épuisent les ressources financières et le potentiel humain du continent et entravent le développement. Parallèlement, l'incapacité, pour les gouvernements africains, de garantir la sécurité et la stabilité sape la confiance des citoyens dans les institutions politiques et conduit à la militarisation des sociétés.

Si le cas somalien est un cas extrême, de nombreux autres pays du continent se sont également ruinés dans des conflits interminables et sont aux prises avec d'immenses problèmes de reconstruction, parmi lesquels le rapatriement des réfugiés, la réinstallation des populations déplacées et la démobilisation et la réinsertion d'effectifs considérables d'anciens combattants.

Pour bien comprendre nous montrerons en première temps l'ampleur géopolitique des conflits en Afrique Noire. En deuxième partie nous constaterons les facteurs des crise et à la fin nous étudierons les trois types des conflit plus spécifiquement.

1 PREMIERE PARTIE: GEOPOLITIQUE DES CONFLITS EN AFRIQUE SUB-SAHARIENS

L'apparition de conflits ou leur survenue dans une zone déterminée ne peut s'expliquer par un seul et même motif. Il apparaît néanmoins clairement que les conflits comptent à la fois parmi les causes et les conséquences de l'inégalité et de l'appauvrissement. Ils constituent de ce fait l'un des principaux chevaux de bataille des organismes de développement ayant pour mandat de lutter contre la pauvreté. La répartition ethnique des populations semble par ailleurs fournir aux dirigeants politiques habiles un instrument facile à exploiter.

Une bonne vingtaine de pays du continent sont directement concernés ou impliqués dans des guerres longues, meurtrières, aux conséquences économiques désastreuses et dont les cicatrices politiques risquent de ne pas se refermer facilement. Au cœur du continent, dans la région des Grands Lacs, le conflit qui s'est développé à partir de la République démocratique du Congo a pris une ampleur rarement vue dans la zone, impliquant pas moins de huit armées et un nombre incalculable de mouvements armés.

L'analyse des conflits partage l'Afrique noire en trois grandes zones : la première se situe à l'Ouest, la seconde couvre l'Afrique des grands lacs jusqu'à la corne de la Somalie de l'Éthiopie et de l'Érythrée, enfin la troisième recouvre l'Afrique australe.

1.1 Zone 1 Afrique de l'Ouest

Plusieurs foyers de tensions marquent cette zone. Le problème du Nigeria et la crise Libéria -Sierra Leone. Le Nigeria concentre des poussées démographiques auxquelles il associe des revendications territoriales (Bakassi) grâce à un dynamisme économique. La crise Libéria -Sierra Leone, quant à elle, s'explique par un phénomène de contagion au voisinage du précédent.

1.1.1 Guinée-Bissau

1963-1990 début de la guérilla du PAICG (Parti africain pour l'indépendance de la Guinée et du Cap-Vert) en janvier 1963, puis cela s'est transformé en guérilla contre le gouvernement. En 1991 et 1992, le multipartisme est instauré et neuf partis d'opposition sont légalisés.

En juin 1998, une partie de l'armée s'est soulevée pour protester contre la Casamance. Malgré l'intervention, à ses côtés, du Sénégal et de la Guinée, le président Vieira n'est pas parvenu à reprendre le dessus sur la rébellion.

1.1.2 Cameroun - Nigeria

Conflit territorial concernant la presqu'île de Bakassi. En 1962, les populations de la presqu'île demandent leur rattachement au Nigeria, mais la découverte de pétrole dans ces territoires complique l'affaire. Plusieurs actions militaires ont opposé les deux pays en 1971, 1974, 1975, 1981, 1989 et 1996.

1.1.3 Nigeria

1967-1970 La guerre du Biafra opposa la république autoproclamée du Biafra au gouvernement nigérian.

1.2 Zone 2 Afrique de l'Est-Grands lacs

Cette zone est empreinte d'une posture militairement dominante et expansionniste de plusieurs États riverains (Ouganda, Rwanda, Érythrée). Le nationalisme exacerbé par l'idée panafricaine se caractérise par des revendications territoriales et une hostilité générale aux interventions extérieures (ONU, ou nationales).

1.2.1 Rwanda:

La gestion du conflit rwandais de 1994 offre un exemple frappant de la difficulté de ces questions fondamentales et de l'importance critique de s'attaquer aux facteurs déterminants du conflit plutôt qu'aux symptômes superficiels traités par nombre des médias et d'analystes politiques mondiaux. L'absence relative de conflit aujourd'hui n'implique en aucune façon que l'on ait trouvé une solution à la crise rwandaise. La plupart des problèmes fondamentaux, qui datent de 1959 et d'avant, restent irrésolus : comment gérer et respecter les droits des minorités ? Comment administrer le régime foncier et la distribution des terres ? Comment résoudre des revendications contradictoires avec un système de gestion des affaires politiques et un système judiciaire faibles.

1.3 Zone 3 Afrique australe

1.3.1 Le Mozambique: Les déterminants politiques externes

On peut arguer que les facteurs purement économiques ont joué un rôle relativement mineur dans le long conflit du Mozambique. Pour comprendre les éléments déterminants de l'instabilité dans ce cas, il semble nécessaire de faire la distinction entre les motivations, d'une part, de ceux qui finançaient et fournissaient un soutien actif au conflit et, d'autre part, des chefs de la résistance armée à l'État. Tout au long du conflit, cette question a fait l'objet d'une controverse considérable. La motivation des chefs de la RENAMO est restée, au mieux, ambiguë et largement floue pendant une bonne partie de la période. Les objectifs politiques étaient médiocrement exprimés et, bien qu'à divers moments de vastes zones se soient trouvées, tout au moins temporairement, sous le contrôle de la RENAMO, aucune tentative sérieuse n'a été faite de construire et de renforcer une base de soutien politique au sein de la population rurale. Au contraire, on convient généralement que celle-ci a été traitée d'une façon extrêmement agressive et violente.

Le raisonnement des principaux promoteurs de la guerre résultait de la conjoncture complexe de trois éléments politiques, reliés seulement vaguement aux groupes d'intérêts intérieurs : premièrement, les groupes qui s'étaient opposés à la guerre de libération menée par le FRELIMO et qui continuaient à vouloir renverser le nouveau gouvernement ; deuxièmement, les groupes idéologiquement opposés à la position ouvertement marxiste-léniniste du nouveau gouvernement — autrement dit, l'extension familière de la guerre froide à l'Afrique australe ; et, troisièmement, la position du FRELIMO à l'égard des gouvernements à minorité blanche de la Rhodésie et de l'Afrique du Sud.

Malgré une mauvaise gestion économique grave durant les années qui ont suivi l'indépendance, c'est l'instabilité socio-politique créée par l'apparition d'une forte résistance armée qui a causé l'effondrement économique, et la mise en œuvre d'une politique économique inadéquate a seulement exacerbé cette tendance. Il est possible cependant de défendre une interprétation inverse. L'effondrement économique peut avoir provoqué un désenchantement considérable à l'égard du nouveau gouvernement dans les zones tant rurales qu'urbaines, mais il ne semble pas qu'il ait donné une impulsion importante à la RENAMO dans un groupe social spécifique. Compte tenu du traitement infligé à la population locale sur le plan économique par la RENAMO, qui s'appuyait apparemment lourdement sur la contrainte et la peur, il n'est peut-être pas surprenant que les échecs de la politique gouvernementale n'aient pas eu d'impact significatif sur le conflit.

1.3.2 L'Angola: Les intérêts économiques internes, les ressources minières

D'un certain côté, l'expérience de l'Angola reflète celle du Mozambique, en ce sens que toutes deux se sont inscrites en partie dans le contexte plus large de la guerre froide. Dans le cas angolais toutefois, il est frappant de voir à quel point les raisons profondes du conflit ont évolué au cours du temps. Si le conflit initial a sans doute trouvé ses origines dans la guerre froide et la lutte post-coloniale pour le pouvoir, ces dernières années ont été marquées par une lutte pour le pouvoir économique et par le désir d'accaparer des intérêts économiques hautement lucratifs. Assurément, l'échec de l'accord de paix initial de 1992 en Angola et le retour au conflit après les élections peuvent être, au moins en partie, attribués à la mauvaise gestion de la période transitoire. L'insuffisance des progrès réalisés pendant les processus transitoires de démobilisation et de réintégration avant de procéder à la réforme politique s'est vraisemblablement révélée décisive dans la reprise du conflit.

Dans la phase de conflit la plus récente, cependant, les intérêts économiques et leur interaction avec la très mauvaise gestion des affaires publiques du pays expliquent l'extrême lenteur des progrès dans la voie d'une paix durable et de la mise en place d'un gouvernement d'unité et de réconciliation nationales. Les protagonistes sont peu motivés à mettre un terme rapide au conflit : tant que celui-ci n'est pas résolu, les riches ressources en pétrole et en diamants demeurent sous le contrôle du gouvernement et de l'UNITA, respectivement. Les références au « dividende de la guerre » ont, de fait, une base relativement solide en Angola. Étant donné que les structures de gestion des affaires politiques facilitent, des deux côtés, une corruption générale parmi l'élite et que, à ce jour, il y a peu de chances de voir établir des structures politiques appropriées de responsabilisation, il est peu surprenant que le conflit se

soit éternisé et que les progrès en vue d'un État unifié de postconflit, avec une conduite des affaires publiques adéquate, aient été lents. On peut affirmer que le quasi-effondrement de l'économie formelle et l'évolution du conflit sont étroitement liés aux problèmes de gestion des affaires publiques.

La mort au combat, le 22 février 2002, de Jonas Savimbi, leader de l'Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola (Unita), a ouvert une ère d'espoir en Angola. D'autant que les choses sont allées très vite dans les semaines qui ont suivi la disparition du chef rebelle. Après la trêve du 15 mars 2002, un accord de « cessation des hostilités » a été signé, le 30 mars, à Luena, par les généraux Geraldo Sachiengo Nunda, chef d'état-major adjoint des Forces armées angolaises (FAA), et Muengo Abreu Ukwachitembo, alias Kamorteiro, chef d'état-major des troupes de l'Unita. Une commission mixte composée de chefs des troupes loyalistes et de l'Unita a été créée pour surveiller le cessez-le-feu et désarmer les milliers d'hommes disséminés à travers le pays. Pour parachever la reddition des ex-rebelles, en prélude à l'accord de paix définitif signé le 4 avril 2002, le Parlement a voté, le 2 avril, une loi qui amnistie « tous les civils et militaires angolais ou étrangers qui ont commis des crimes contre la sûreté de l'État angolais ». Le spectre de la guerre écarté, il fallait s'attaquer à un premier défi, essentiel à la sauvegarde de la paix : la démobilisation des 80 000 combattants de l'Unita. Ceux-ci ont été désarmés et cantonnés avec leurs familles (soit environ 350 000 personnes) dans vingt-sept camps répartis à travers le pays. En application des accords, 5 000 soldats et officiers de l'ancienne rébellion ont été intégrés dans les forces régulières. Tous les autres se trouvent encore dans les camps, dans l'attente de leur carte de démobilisation (le document officiel qui marque le retour à la vie civile) et du versement de l'équivalent de 250 euros, soit quatre mois de salaire. Ils attendent également du gouvernement leur « kit de réinstallation », composé de matériels agricoles de base et d'équipements pour se loger.

Estimée à 50 millions d'euros (la moitié de cette somme devant être supportée par l'État), la démobilisation pourrait prendre plusieurs années. Les douze mois écoulés depuis la mort de Savimbi n'ont, en rien, réglé la question. Tout comme ils ont laissé quasi intacte la grave situation humanitaire découverte par les ONG dans les « zones grises » que rendaient inaccessibles les affrontements. Près de 3 millions d'Angolais subissent une grave pénurie alimentaire, dont 600 000 sont directement menacés par la famine. Et la quasi-totalité des 4,6 millions de personnes déplacées n'a pas encore retrouvé ses habitations détruites ou isolées par des mines.

Un autre grand défi, la restauration de la démocratie, après la situation d'exception de facto imposée par la guerre, tarde à être relevé. Prévues pour 2003, les premières élections après la

présidentielle inachevée de septembre 1992 auront lieu entre 2004 et 2006. La rédaction de la nouvelle Constitution n'est toujours pas achevée. Un pas important a toutefois été franchi. Les travaux de la commission constitutionnelle, bloqués durant des mois par des désaccords entre le Mouvement populaire pour la libération de l'Angola (MPLA, parti présidentiel) et l'Unita (reconvertie en parti d'opposition), ont pu redémarrer après le consensus trouvé le 5 décembre par ces deux formations. Mais les conditions pour la tenue de vraies élections sont loin d'être réunies.

1.3.3 Le Zimbabwe:

1.3.3.1 Les intérêts économiques internes, les terres

La lutte pour garder le contrôle des précieuses ressources pétrolières et minières en Angola n'est que l'un des nombreux exemples de l'importance cruciale des ressources naturelles dans maints conflits. D'une façon plus générale, les revendications foncières font couramment partie des facteurs contribuant à un conflit. La redistribution des terres a manifestement été l'une des raisons des guerres de libération, et elle reste une question centrale dans de nombreux pays aujourd'hui.

Au Zimbabwe, la question foncière prend deux dimensions distinctes, chacune à l'origine d'une source différente de conflit potentiel : premièrement, la tension entre les communautés noire et blanche, et deuxièmement, la tension au sein de la communauté noire elle-même. A la suite de la loi sur la répartition des terres de 1930, la communauté blanche, qui représentait environ 2 pour cent de la population, s'est vue allouer 78 pour cent des terres de première qualité, tandis que la majorité des terres attribuées aux Africains pour l'agriculture de subsistance dans les zones agricoles communautaires était de basse qualité. A l'indépendance, le secteur agricole est resté caractérisé par une extrême dualité : production sous-optimale et surpopulation dans les zones communautaires, face à une zone de cultures de rente vaste et largement sous-exploitée. Même au début des années 90, la communauté blanche détenait toujours 84 pour cent de la zone irriguée totale et 59 pour cent des deux catégories les plus productives de terre. De la même façon, au sein de la communauté noire, les Ndebeles et les Shonas n'ont pas le même accès potentiel aux terres de meilleure qualité, les Shonas étant concentrés sur les terres du Mashonaland, à haut potentiel et plus intégrées au marché. Le problème des terres était donc la tension continue tant au sein de la communauté noire, qu'entre les communautés noire et blanche.

1.3.3.2 Les politiques de répartition de l'État

Après l'indépendance, l'État du Zimbabwe a commencé par gérer la tension existant de longue date entre les Ndebeles et les Shonas — tension assurément antérieure à l'indépendance en 1979 — en mettant l'accent sur sa stratégie de dépenses sociales : les dépenses en éducation, santé et quelques infrastructures matérielles ont rapidement augmenté dans les premières années de l'indépendance. En 1982, toutefois, une perception grandissante de discrimination dans la répartition des dépenses s'est ajoutée à des inquiétudes croissantes sur la façon dont l'État traitait l'opposition politique ; la tension a monté et des combats violents ont éclaté entre les forces de la ZAPU et de la ZANU dans le Matabeleland. En réponse, le gouvernement a adopté une position plus répressive. Si l'État a considéré cette mesure comme nécessaire afin de contrecarrer la déstabilisation provenant de l'Afrique du Sud, ces politiques n'ont fait qu'aggraver les divisions régionales et ethniques, et n'ont guère été efficaces pour restreindre le conflit dans les cinq années suivantes. Ainsi, la question des terres et la discrimination perçue dans la politique de distribution de l'État ont toutes deux alimenté les risques de conflit.

1.3.4 La Zambie: Le rôle d'une croissance économique faible

Plusieurs pays d'Afrique australe ont connu des taux de croissance très bas, mais il serait difficile d'attribuer les conflits les plus sérieux à ce facteur. En général, la stagnation économique n'a pas conduit aux formes les plus graves de conflit, mais il existe des exemples clairs où le déclin économique — typiquement associé aux efforts de mise en œuvre de réformes économiques visant à inverser ce déclin — a provoqué des formes plus mineures d'instabilité et de conflit. La Zambie en a été témoin périodiquement pendant les années 80. On pourrait formuler l'hypothèse qu'une croissance lente ou un déclin économique exacerbe un conflit existant, sans jouer un rôle dominant en tant que source de conflit, et qu'une croissance positive par habitant joue un rôle dans la prévention et la résolution.

1.3.5 Les facteurs déterminants des conflits

En Afrique australe, on peut par conséquent dresser un tableau varié des causes de conflit:

- a) au Mozambique, le conflit a été mû, dans une mesure considérable, par des événements exogènes — d'origine largement externe et politique — leurs racines se trouvant dans la lutte coloniale, la lutte contre l'apartheid et la guerre froide ; les conditions intérieures économiques et sociales ont joué un rôle plus accessoire.

- b) en Angola, un conflit à l'origine ancré dans une lutte coloniale et la guerre froide a évolué et est devenu une lutte économique pour le contrôle des riches ressources naturelles, alimentée par une gestion des affaires publiques particulièrement défailante.
- c) au Zimbabwe, la tension et le conflit du milieu des années 80 étaient en partie attribuables aux critiques de la politique de répartition émanant de certains groupements armés puissants du pays, bien que les problèmes politiques aient, sans aucun doute, joué un rôle tout aussi crucial.
- d) en Zambie, une politique économique faible et des tentatives de réforme économique ont conduit, non à un conflit systématique grave, mais à des explosions plus mineures et à des troubles.

Cet examen simplifie grandement les situations et leur évolution, mais il montre la diversité des motivations suivant les pays, même au sein d'une même région. Il s'agit là d'un facteur fondamental pour l'adoption d'approches de la prévention et de la résolution des conflits spécifiques à chaque pays

2 DEUXIEME PARTIE: LES FACTEURS DE CRISES EXPLICATIFS

L'Afrique est un continent vaste et varié. Les pays qui le composent sont très différents par leur histoire et leur géographie, leur stade de développement économique, leurs politiques nationales et leurs relations internes et internationales. Les sources des conflits reflètent cette diversité et cette complexité: certaines sont purement internes, d'autres sont fonction de la dynamique d'une sous-région, d'autres encore ont d'importantes dimensions internationales. Toutefois, malgré ces différences, certains thèmes et certaines expériences se retrouvent dans tous les cas.

2.1 LEGS DU PASSE

Au Congrès de Berlin en 1885, les puissances coloniales se sont partagées l'Afrique, divisant arbitrairement des royaumes, des États et des communautés et regroupant tout aussi arbitrairement des zones et des populations non apparentées. Les facteurs historiques pouvant expliquer certaines caractéristiques des sociétés africaines contemporaines remontent souvent à la période coloniale. Ainsi, en Ouganda, les Bugandas ont été privilégiés par le colonisateur et se sont vus attribuer pouvoir et contrôle des terres aux dépens des autres groupes ethniques, ce qui a créé des rivalités. Ils peuvent également être intimement liés aux perceptions divergentes de l'histoire immédiate : la mémoire d'un conflit et les peurs qu'elle engendre ont

des conséquences psychologiques sur les individus et les groupes qui fragilisent, parfois durablement, les sociétés.

Dans les années 60, les États nouvellement indépendants ont hérité des frontières coloniales, et, du même coup, les problèmes qu'elles entraînent pour leur intégrité territoriale et leur désir d'unité nationale. Aggravant encore les choses, les lois et institutions coloniales que certains nouveaux États ont héritées avaient été conçues pour exploiter les divisions locales et non les supprimer. Il n'est donc pas surprenant que nombre de ces nouveaux États aient été préoccupés par deux tâches simultanées -l'édification de l'État et l'édification de la nation -surtout après la guerre de sécession au Congo. Trop souvent, cela dit, ils ont eu recours, pour assurer l'unité nationale, à une centralisation massive du pouvoir politique et économique et à la suppression du pluralisme politique. Comme on pouvait s'y attendre, ce monopole politique a souvent donné naissance à la corruption, au népotisme, à un sentiment d'impunité et à des abus de pouvoir. Il n'y a maintenant pratiquement plus de conflits graves dus à des différends frontaliers, grâce surtout à la décision prise en 1963 par l'Organisation de l'unité africaine (OUA) d'accepter les frontières que les États d'Afrique avaient héritées des autorités coloniales. Par contre, le problème qui consiste à forger une véritable identité nationale à partir de communautés souvent disparates et rivales existe toujours.

Par ailleurs, les caractéristiques des relations commerciales instituées par les puissances coloniales ont provoqué des distorsions à long terme dans l'économie politique en Afrique. Les réseaux de transport et l'infrastructure connexe étaient conçus pour répondre aux besoins du commerce avec la métropole, et non pas pour favoriser une croissance équilibrée de l'économie locale. Les activités économiques, qui privilégiaient fortement les industries extractives et les produits de base destinés à l'exportation, outre qu'elles imposaient fréquemment des termes de l'échange qui étaient défavorables, ne stimulaient guère de demande incitant au perfectionnement des compétences et de l'instruction de la main-d'œuvre. Les conséquences de ce mode de production et d'échanges ont continué de se faire sentir après l'indépendance. Dans la mesure où la lutte pour le pouvoir politique ne reposait pas sur la mise en place de systèmes économiques nationaux viables, dans bien des cas il paraissait plus intéressant d'utiliser les institutions héritées de l'ère coloniale pour servir les intérêts de telle ou telle faction.

Pendant la guerre froide, l'affrontement idéologique entre l'Est et l'Ouest incitait à maintenir l'ordre et la stabilité entre États amis et alliés -encore que les rivalités entre superpuissances en Angola et dans d'autres pays aient aussi alimenté certains des conflits les

plus longs et les plus meurtriers qui se soient produits sur le continent. Un peu partout en Afrique, des régimes non démocratiques et despotiques étaient soutenus et alimentés par les superpuissances au nom d'objectifs plus vastes, mais lorsque la guerre froide a pris fin, l'Afrique a tout à coup été laissée à elle-même. Sans soutien économique et politique externe, peu de régimes africains ont pu soutenir le mode de fonctionnement économique auquel ils s'étaient habitués ou maintenir sur le pouvoir politique le contrôle permanent sur lequel ils comptaient. Un nombre de plus en plus grands Etats se trouvant aux prises à des troubles et des conflits violents, le monde s'est mis à chercher un nouveau cadre global de sécurité.

2.2 Les facteurs internes

Plus de 30 ans après que les pays d'Afrique ont acquis leur indépendance, les Africains eux-mêmes se rendent de plus en plus compte que le continent doit chercher ailleurs que dans son passé colonial les causes des conflits qui l'accablent. Aujourd'hui plus que jamais, c'est elle-même que l'Afrique doit examiner. C'est la nature du pouvoir politique dans bien des pays d'Afrique, de même que les conséquences -réelles ou perçues comme telles -de la prise du pouvoir et du maintien de celui-ci, qui est une source majeure de conflit dans le continent. Il arrive fréquemment en effet que le vainqueur politique remporte tout -richesses et ressources, patronage, prestige et prérogatives du pouvoir. Ce phénomène s'accompagne souvent d'un sentiment d'intérêt (ou de préjudice) collectif, renforcé dans bien des cas par l'utilisation de formes centralisées et hautement personnalisées de gouvernement. Lorsque les dirigeants ne sont pas suffisamment tenus de rendre des comptes, que les régimes ne sont pas transparents, qu'il n'existe pas de système adéquat de contrôle du pouvoir, que la légalité n'est pas respectée, qu'il n'y a pas de moyens pacifiques de remplacer ceux qui sont au pouvoir, ou que les droits de l'homme ne sont pas respectés, le contrôle politique prend une importance excessive et les enjeux deviennent dangereusement élevés. Il en est ainsi plus encore lorsque - ce qui est souvent le cas en Afrique -l'État est le principal employeur et que les partis politiques ont pour l'essentiel une base régionale ou ethnique. En pareil cas, le caractère multiethnique de la plupart des pays fait que le risque de conflit est encore plus grand, et l'on constate alors une politisation souvent violente de l'ethnicité. Dans des situations extrêmes, des collectivités rivales peuvent avoir le sentiment que leur sécurité, voire leur survie, ne peut être assurée que si elles contrôlent le pouvoir national. Le conflit est alors pratiquement inévitable.

Les processus de dégradation de l'environnement confèrent une importance de plus en plus grande à l'accès à certaines ressources naturelles (terre, eau, ressources minérales). De

manière générale, l'accès aux ressources constitue une dimension fondamentale des conflits. Ainsi, la redistribution des terres a souvent été un des éléments motivant les luttes de libération nationale à l'époque des indépendances africaines. Elle reste un élément central de certaines situations conflictuelles dans différents pays. Ainsi, la question agraire est au Zimbabwe la source potentielle de deux catégories de conflits : un conflit entre la majorité noire et la minorité blanche, qui s'était vue allouer à l'époque coloniale les meilleures terres, et un conflit interne à la communauté noire, les Shonas étant fortement concentrés dans la région du Mashonaland, dont le potentiel pour une agriculture productive et commerciale est bien plus élevé que dans les autres régions où résident majoritairement les Ndebeles.

Dans plusieurs pays africains, la gestion des ressources naturelles a pris ces dernières années plus importance. Certes, la cohabitation entre agriculteurs et éleveurs, et de façon générale entre sédentaires et nomades, n'a jamais été facile : bagarres localisées, jacqueries limitées, violences individuelles sporadiques, ont longtemps rythmé la vie des collectivités.

Mais ces différentes crises avaient pu être contrôlées et gérées souvent, grâce à des mécanismes traditionnels de négociation entre les différentes communautés, fondés sur les valeurs culturelles communes et les vertus de l'arbre à palabres ou du Toguna.

Certains facteurs expliquent l'aggravation de ces types de conflits :

- les pressions démographiques et les migrations ont modifié les différents équilibres (familiaux, claniques), et favorisé l'atomisation des propriétés foncières ;
- les différentes sécheresses ont contribué à la rareté des ressources naturelles ;
- certaines politiques d'aménagement du territoire inadaptées n'ont pas permis une intégration harmonieuse des différentes activités traditionnelles (pêche, agriculture, élevage).

On peut dénombrer une multitude de conflits de « basse intensité », qu'il faut surveiller, et pour lesquels il faut trouver le temps et le cadre approprié du dialogue. Il s'agit notamment des litiges entre agriculteurs ainsi que des litiges entre agriculteurs et éleveurs.

L'un des facteurs structurels est sans doute l'urbanisation accélérée et artificielle des sociétés africaines.

Les jeunes déscolarisés, chômeurs, parfois en marge de la famille et de la société constituent une réserve de déstabilisation et de violence. Dans toutes les graves crises politiques et urbaines que les pays africains ont connues ces dernières années, on retrouve les jeunes en première ligne. Pour cette raison, l'éducation de ces jeunes et leur encadrement civique et familial représentent un défi capital en matière de prévention des conflits dans les années à venir.

L'utilisation du manteau ethnique par certains acteurs politiques a conduit dans bien des cas, à qualifier des conflits d'« ethniques » alors que leurs causes profondes sont politiques :

- le fonctionnement de la démocratie et des pouvoirs publics : représentativité, rôle et statut de l'opposition, liberté d'expression, place des droits fondamentaux ;
- le fonctionnement de la justice (et notamment l'impunité accordée à certains) ;
- les problèmes économiques, le sous-développement et la pauvreté, qui peuvent entraîner des troubles sociaux graves ;
- la gestion des forces armées, qui dans certains pays a été source de mutinerie, avec souvent des conséquences sérieuses pour la poursuite du processus démocratique.

Les grandes mutations qui secouent les sociétés africaines (scolarisation, migrations, urbanisation, etc.), entraînent des changements de valeurs qui se traduisent soit par la perte des références traditionnelles et l'adhésion superficielle à des valeurs importées peu adaptables, soit par une grande ambiguïté culturelle. Il existe de profonds processus de recherche identitaire qui sont loin d'être achevés et qui rendent souvent vulnérables les sociétés face aux crises et aux conflits.

Nous pouvons trouver les caractéristiques communs, touchant leurs acteurs et leurs modalités:

- les acteurs de la violence sont essentiellement des jeunes, pour lesquels la violence est un mode de vie, et un moyen d'affirmation de leur statut social ;
- la « banditisation » des groupes armés et la décomposition des mouvements de rébellion en proie à des crises internes ;
- la connexion entre certains groupes armés et des éléments du banditisme international, par le biais de différents trafics (trafic de drogue, d'armes, de fausses monnaies et de matières premières) ;
- la restructuration politico-militaire de groupes sociaux, rendue possible par l'affaiblissement de l'État et la perméabilité des frontières ;
- la prolifération des dépenses militaires.

2.3 Facteurs externes

Pendant la guerre froide, les interventions extérieures visant à soutenir ou affaiblir des gouvernements africains étaient une manifestation courante de la rivalité entre superpuissances. Lorsque la guerre froide a pris fin, ces interventions ont diminué, mais elles n'ont pas disparu. La rivalité se portant sur le pétrole et d'autres ressources précieuses de l'Afrique, les intérêts extérieurs à l'Afrique continuent de jouer un rôle important, parfois

décisif- s'agissant tant de prévenir les conflits que de les attiser. Ces interventions étrangères ne sont d'ailleurs pas limitées à des sources situées hors d'Afrique: les pays voisins, inévitablement touchés par les conflits qui éclatent à leurs portes, peuvent aussi avoir d'autres motivations, qui ne sont pas toutes nécessairement innocentes. Certes, les efforts de médiation et de maintien de la paix menés par des pays africains ont été plus fréquents ces dernières années, mais il faut bien reconnaître le rôle que certains gouvernements africains jouent pour soutenir, voire pour fomenter, des conflits chez leurs voisins.

2.4 Motivation économique

Nous pouvons nous interroger sur l'impact du sous-développement et du processus de développement sur les conflits, et plus particulièrement sur l'impact du passage au marché et sur l'incidence de la pauvreté sur les conflits.

2.4.1 Sous-développement, développement et conflits

Le sous-développement peut être considéré comme une source de tensions. Celles-ci peuvent être gérées par des structures institutionnelles adéquates évitant qu'elles dégénèrent en conflits ouverts. Mais l'absence de croissance économique empêche l'accès généralisé au bien-être social tel que la santé et l'éducation. De surcroît, moins la population bénéficie d'un système, moins elle a d'intérêt à ce que celui-ci se maintienne en place. Les bénéfices retirés d'une économie qui fonctionne créent un intérêt à éviter les conflits, qui se révéleront plus coûteux que ne l'est une gestion des tensions, même si celle-ci exige quelques compromis.

Le cas du Kenya et de l'Ouganda illustre bien cet aspect (voir Stewart et al., 1998). Depuis l'indépendance de ces deux pays dans les années 60, et jusqu'à un passé récent, la société kenyane a connu une situation politique bien plus stable que la société ougandaise, malgré des similarités sociales et culturelles. Il semble que le facteur de stabilité principal de la société kenyane ait été la création d'intérêts au sein de sa population, fondés sur une relative prospérité mieux partagée que dans l'Ouganda voisin. Ainsi, l'économie kenyane était bien plus intégrée que l'économie ougandaise. Il existe pourtant au Kenya comme en Ouganda un groupe ethnique économiquement dominant et localisé géographiquement, les Kikuyus au Kenya, les Bugandas en Ouganda. Cependant, au Kenya, les échanges commerciaux dynamiques entre régions ne créaient pas d'incitations à une quelconque autonomie régionale, et la présence d'une classe moyenne relativement importante (travailleurs urbains de l'économie formelle ou informelle, fermiers de moyenne importance) était un facteur de stabilité. L'ensemble de la classe moyenne kenyane avait ainsi beaucoup à perdre dans le cas d'un conflit, y compris les membres de l'ethnie kikuyu lorsque l'État était dominé par des non-

Kikuyus (ainsi, sous le gouvernement de Moi, les Kikuyus, écartés de la sphère politique, ont conservé leurs privilèges économiques).

A contrario, le coût d'un conflit en Ouganda était de fait inférieur. Eu égard à l'importance du revenu apporté par le secteur agricole, à la faiblesse des infrastructures, de l'industrie, ainsi que des dépenses dans la sphère sociale et économique, l'éventualité d'un effondrement de l'État suite à un conflit n'était pas perçue comme une catastrophe par une grande partie de la population, qui d'autre part ne se sentait pas véritablement membre d'un État unifié, de par l'absence d'une conscience nationale unificatrice. En revanche, compte tenu des faibles possibilités de développement économique, le contrôle de l'État était perçu comme crucial par les élites. Nous ne pouvons conclure qu'une économie déclinante ait constitué la cause de la guerre civile en Ouganda : tous les grands conflits ont eu lieu après une période économique favorable. Les conflits peuvent en revanche s'expliquer par la nécessité, de la part des groupes exclus du pouvoir, de reconquérir celui-ci afin de contrôler les faibles ressources existantes.

Le développement économique, qui crée des intérêts au fonctionnement du système pour une proportion plus importante de la population, d'autant plus s'il est équitable, est donc un objectif en soi, mais également un moyen de réduire les risques de conflits. Pourtant, le processus de développement en lui-même peut être défini comme un processus de gestion des tensions. Tout processus de développement doit s'accompagner de stratégies visant à surveiller les risques de conflits, et d'une création ou d'un renforcement des structures permettant de les médiatiser.

2.4.2 Le rôle du marché

Le développement nécessite des réformes vers une économie de marché. L'effet ambigu des réformes et de l'expansion du marché sur les conflits est analysé par Bardhan (1997), qui souligne leurs facteurs d'atténuation des tensions mais également ceux exacerbant celles-ci. Les réformes de marché peuvent aider à réduire les risques de crise, par une plus grande place laissée aux initiatives individuelles d'une part, et par une nouvelle répartition des richesses, d'autre part. Grâce au marché, les opportunités de profit sont présentes au niveau individuel. Cela améliore les possibilités pour un individu de sortir d'un groupe, en réduisant l'efficacité des normes sociales présentes au sein de groupes d'appartenance, notamment ethniques. Le marché rend de surcroît plus coûteuse la discrimination ethnique, son développement s'effectuant au détriment des contrôles et des réglementations, quelles qu'elles soient. Enfin, la réduction de la rente liée à l'affaiblissement du rôle de l'État peut limiter les opportunités de

tensions liées à la recherche de son appropriation par les différents acteurs, alors que la croissance des richesses facilite les compromis entre groupes.

En revanche, la libéralisation peut être associée à une croissance des inégalités, une dislocation et une fragmentation sociales, et à des angoisses de groupes consécutives à ces phénomènes. Le risque est que le passage d'un système traditionnel clanique ou d'un système régulé au marché favorise les plus aisés. Le risque principal est un repli des personnes mises en difficulté ou laissées pour compte du processus de réformes vers des solidarités de base, et la montée des tensions. Le processus de réallocation des ressources est, par exemple, synonyme de dislocation des activités déclinantes, alors que certains groupes n'ont pas le capital humain ou l'accès au crédit nécessaires pour s'adapter aux nouvelles technologies et aux nouvelles opportunités. Enfin, les changements importants que connaissent les sociétés traditionnelles par l'adoption des mécanismes de marché peuvent bouleverser des équilibres existants. Ainsi, une cause fréquente de tensions voire de conflits consécutifs aux réformes de marché s'articule autour de la valeur de la terre. La montée des pressions en faveur d'une privatisation de terres traditionnellement utilisées selon des règles informelles par certaines communautés, du fait de leur valeur croissante, peut notamment déposséder les plus pauvres de leurs droits traditionnels.

Les réformes vers le marché sont souvent l'objet de Programmes d'ajustement structurel (PAS) dont les effets sur les situations conflictuelles sont très controversés. Les PAS ont souvent été liés à l'éclatement ou à l'aggravation de conflits, notamment ethniques (dont on a vu par ailleurs qu'ils correspondaient souvent à des conflits d'intérêt entre groupes). Il est important de souligner que la mise en place de réformes économiques déclenche souvent des conflits dont le potentiel était préexistant, et que ces réformes sont généralement mises en place dans des situations critiques, qui auraient peut-être donné lieu à des conflits si aucune action n'avait été entreprise.

Une critique souvent faite aux PAS porte sur leur aspect technocratique, éloigné des préoccupations des populations, leur processus de conception et de mise en place ne s'appuyant pas sur les capacités locales. A cet égard, les PAS ont pu être considérés comme représentant la convergence des intérêts des pouvoirs locaux et des puissances extérieures sensibles au maintien d'une stabilité économique. Ce sentiment, ajouté aux frustrations apportées par la période de transition, a pu donner lieu à des tensions, parfois violentes. En revanche, le PAS mis en place au Burkina Faso sous le gouvernement de Compaoré est un bon exemple de réforme économique effectuée sans violence, conséquence d'une volonté de développer un sens de la propriété nationale de cette réforme : le gouvernement a lui-même

rédigé les lignes directrices du Programme d'ajustement, après une grande consultation populaire (voir Azam, 1997). Cette démarche démocratique a permis d'atténuer les effets négatifs du processus de changement, et paraît préférable dans un contexte de haut risque politique.

2.4.3 Pauvreté et conflits

Les relations entre la pauvreté et les conflits sont complexes, que l'on envisage la pauvreté liée au sous-développement, ou les phénomènes de pauvreté concomitants aux réformes structurelles de marché. Si la pauvreté peut être considérée comme une cause de conflits, elle ne peut pour autant être assimilée à ceux-ci. Mais déterminer le rôle de la pauvreté dans le déclenchement des conflits et l'impact d'une réduction de la pauvreté sur la stabilité politique est essentiel, surtout lorsque l'on étudie un continent dans lequel la moitié de la population survit avec moins d'un dollar par jour. En effet, si l'étude statistique des liens entre la pauvreté et les conflits n'est pas toujours concluante, les participants à la conférence semblent convaincus que la pauvreté, liée à l'inégalité, à l'injustice et aux problèmes de violations des droits de l'homme, est fréquemment un facteur déterminant dans l'éclatement d'un conflit.

La pauvreté est une cause de conflits quand elle crée des frustrations et un désespoir qui peuvent déboucher sur la violence, et cela d'autant plus que l'absence de possessions ou d'intérêts inhérents à une situation d'indigence affaiblit le risque matériel lié au déclenchement d'un conflit. Cela ne signifie pas que la pauvreté en elle-même soit une cause systémique de conflits, comme l'atteste la situation de pays très pauvres qui ne connaissent pas de conflits ouverts. De surcroît, les pauvres sont majoritaires dans les campagnes, alors que la genèse des conflits s'effectue presque exclusivement dans un cadre urbain, les conflits ayant souvent comme objectif l'accession au pouvoir politique et la répartition de ses fruits.

Malgré la dévastation que provoquent les conflits armés, nombreux sont ceux qui profitent de l'anarchie et de l'impunité que celle-ci procure, et qui, loin d'avoir intérêt à mettre fin à un conflit, ont au contraire tout à gagner à le prolonger. Il s'agit en tout premier lieu des marchands d'armes internationaux. Habituellement, les protagonistes sont eux aussi assez haut placés sur la liste de ceux qui profitent des conflits. Au Libéria, par exemple, le contrôle de l'exploitation de diamants, de bois et d'autres matières premières était l'un des objectifs majeurs des factions en présence, ce qui leur donnait les moyens de financer leur action et de poursuivre la guerre. De toute évidence, nombre des protagonistes avaient un fort intérêt

financier à ce que le conflit dure. Il en va de même en Angola, où les difficultés auxquelles ne cesse de se heurter le processus de paix sont dues pour beaucoup à l'importance que revêt le contrôle de l'exploitation des gîtes diamantifères lucratifs du pays. En Sierra Leone, le désir de piller les ressources naturelles du pays et les réserves de la Banque centrale était l'une des motivations majeures de ceux qui ont renversé le gouvernement élu en mai 1997.

2.5 Cas particuliers

Outre les catégories de causes qui viennent d'être évoquées, certains facteurs sont particulièrement importants dans des situations ou des régions données. En Afrique centrale, il s'agit notamment du manque de terres et de ressources en eau dans des zones fortement peuplées. Au Rwanda, par exemple, les vagues successives de déplacements de population font que plusieurs familles revendiquent souvent le même lopin de terre. Dans les régions productrices de pétrole, les conflits ont souvent été provoqués parce que les collectivités locales se plaignaient de ne pas profiter suffisamment de l'exploitation du pétrole ou de souffrir indûment de la dégradation de l'environnement naturel. En Afrique du Nord, les tensions suscitées par des conceptions diamétralement opposées de la société et de l'État sont d'importantes sources de conflit ou peuvent le devenir dans certains pays.

3 TROISIEME PARTIE: ESSAIS DES TYPOLOGIE, TROIS CONFLITS PARTICULIERS

3.1 Le conflit Ethiopie-Erythrée: un conflit inter-étatique

3.1.1 Historique

L'Ethiopie a une histoire millénaire. Sa civilisation est d'origine chrétienne sur un socle païen. Elle est descendue de la mer Rouge au sud pour des raisons climatiques. Les influences égyptienne, arabe, chrétienne sont très fortes. Au contraire on ne parle de l'Erythrée qu'à partir de l'époque coloniale au cours de laquelle elle devient colonie italienne. La langue, la culture et les ethnies sont toutefois très similaires entre l'Ethiopie et l'Erythrée.

L'Erythrée (du grec, « mer rouge ») a d'abord été territoire colonial italien de 1889 à 1941. L'Italie a assemblé petit à petit la grande Erythrée aux dépens de l'Ethiopie. Mussolini envahit l'Ethiopie avant la seconde guerre mondiale, l'Ethiopie était alors un des seuls pays non colonisés d'Afrique. Il en est chassé par les Anglais. A l'issue de la guerre, l'Ethiopie recouvre son indépendance et annexe l'Erythrée. En 1952, la décolonisation fédère (voir

annexe 5) l'Erythrée et l'Ethiopie, mais avec un statut d'autonomie importante accordée à la première, héritage de la séparation forcée.

3.1.2 Guérilla érythréenne

Une guérilla érythréenne débute. En 1970, la famine sévit en Ethiopie. Un régime communiste dirigé par le colonel MENGISTU s'y installe et fait front à la rébellion érythréenne. Il est renversé par des maquisards du Tigré dans les années 80. Ces maquisards étaient liés aux rebelles érythréens. Puis les musulmans, soutenus par les pays arabes, revendiquent l'indépendance. Le cycle rébellion/répression aveugle entraîne les ethnies d'Erythrée à renverser le gouvernement éthiopien, pour plus d'autonomie et finalement l'indépendance en 1991. L'Ethiopie accorde alors l'indépendance à l'Erythrée sous certaines conditions. Des malentendus progressifs s'instaurent (régimes politiques, différences religieuses, politiques extérieures différentes, création d'une monnaie érythréenne, prépondérance éthiopienne...).

En 1995, la première crise diplomatique apparaît avec la revendication par l'Erythrée des îles Hanish, qui seront attribuées définitivement au Yémen par la CIJ en octobre 1998, provoquant le retrait érythréen de l'archipel, en aggravant les tensions régionales.

3.1.3 La guerre éclate

La guerre éclate en 1997, et surprend le monde entier malgré les signes précurseurs. Les Etats-Unis sont notamment très surpris, car ces deux pays rivaux faisaient front avec eux contre le Soudan et soutenaient Israël. Les deux rivaux ne veulent pas d'aide extérieure, car ils considèrent ce conflit comme une affaire de famille. Au début de 1998, les multiples tentatives de négociations de la diplomatie internationale pour amener le gouvernement d'Asmara et celui d'Addis Abeba à régler le conflit frontalier qui les oppose dans le Nord de l'Ethiopie sont sans effet sur l'issue du différent.

Pourquoi le contentieux territorial entre l'Ethiopie et l'Erythrée, somme toute contenu pendant plusieurs années, a-t-il soudain dérapé en une guerre frontalière meurtrière ? Les raisons avancées par les deux capitales dès les premières semaines du conflit différaient mais paraissaient complémentaires. A Asmara, on mettait sur le compte de l'irréductibilité de l'Etat du Tigré la multiplication, dans les mois précédents le conflit, des tentatives pour rendre irréversible l'occupation de zones reconnues comme « contestées » par les deux gouvernements centraux. Lorsque le 12 mai 1998, répondant à un incident du 6 mai 1998 qui avait provoqué la mort de quatre soldats érythréens, le général Gerzgiher Tesfamarian, commandant dans la zone de Badme, résolut de punir la milice locale du Shire en occupant

avec une force mécanisée tout le terrain jusqu'à la ligne frontière, Asmara ne s'attendait visiblement pas à ce qu'Addis-Abeba réagisse publiquement, par une déclaration de guerre.

A Addis-Abeba, cette démonstration de force fut ressentie comme une manifestation d'autant plus insupportable de l'arrogance érythréenne, qu'un sourd bras de fer économique opposait, depuis plusieurs mois, les deux pays, après la disparition de leur union monétaire.

La guerre Ethiopie-Erythrée s'est découpée en trois phases principales. De mai à juin 1998, le rapport de force permet aux troupes érythréennes de s'emparer des parties du territoire éthiopien revendiquées par Asmara. A un contre trois localement, l'affaire se révèle aisée. L'armée érythréenne, forte de 150 000 hommes, semble dans cette affaire avoir été beaucoup moins surprise que l'armée éthiopienne, ce qui semble désigner l'agresseur.

Les combats ne se poursuivent ensuite que très sporadiquement. Pendant presque deux ans, les troupes se livrent à une guerre de tranchées d'un autre âge, entrecoupée d'assauts brefs mais meurtriers, pendant que l'armée éthiopienne se renforce, passant de 100 000 combattants à 320 000, alors que les Erythréens ne seront que 170 000 au sommet du conflit.

En mai 2000, les combats s'intensifient, mais cette fois avec beaucoup plus de moyens humains et matériels. Les deux belligérants, disposant de chars, d'artillerie et d'avions de chasse, s'affrontent sur trois fronts, globalement à un contre un. Bientôt, les érythréens se replient partout, ils sont défaits. Ils retrouvent leurs réflexes du maquis : sauver l'armée, ensuite gagner du temps.

3.1.4 La victoire de L'Ethiopie

L'Ethiopie a obtenu la victoire avec des moyens militaires très importants. Une phase de négociation s'est déroulé. Il convient de noter que les conflits en Afrique centrale sont un phénomène aggravant de ce conflit, car tendent à déstabiliser une région très importante.

C'est donc sans grande surprise que le 18 juin 2000, les deux belligérants arrivent à un accord de cessation d'hostilités, sous les auspices de l'OUA. Cet accord constitue les prémisses d'un accord de paix signé le 12 décembre 2000, qui doit aboutir à un traité de paix. C'est donc le début et non la fin d'un processus.

3.2 Le cas de la Somalie: Un état implosé

3.2.1 Historique

Peuplé de Somalis musulmans sunnites, le monde somali, qui reste nomade à 70%, se divise en différents clans. Formée en 1960 par la réunion de l'ancien British Somaliland (au Nord) et de l'ex-Somalia Italiana (au Sud), la République de Somalie revendiquait en effet

toutes les régions peuplées de Somalis : le nord-est du Kenya, la province éthiopienne de l'Ogaden et le territoire français des Afars et des Issas. L'échec de la guerre de l'Ogaden en 1977 fragilise l'édifice étatique hérité de la colonisation ; Le régime militaire du général Siad Barre, abandonné par ses alliés soviétiques, dut démobiliser une énorme armée vaincue. Il l'envoya parmi les clans du Nord (Issas) et la laissa vivre sur le pays, qui se révolta en 1982. Pour cimenter le soutien civil aux opérations militaires dans le Nord, le général Siad Barre utilisa le levier clanique, ce qui contribua à approfondir les divisions dans le pays et aboutit, en janvier 1991, à la disparition de l'Etat. L'ancien Somaliland britannique se déclara indépendant en mai. Seuls à se réclamer d'un idéal transclanique, des mouvements islamiques ont été renforcés par l'intervention internationale de décembre 1992, qu'ils dénoncèrent comme une invasion.

L'intervention de l'ONU en Somalie a été déclenchée en 1992 par la réaction des opinions publiques occidentales, choquées par les images tragiques de la famine. Les années de guerre civile et de luttes intestines entre de nombreux clans se sont traduites par la dévastation du pays et l'effondrement de l'Etat. En décembre 1992, les marines américains débarquent sous les projecteurs des médias. L'opération Restore Hope, sous le mandat de l'ONU, a commencé. Les Etats-Unis n'ont pas d'intérêts stratégiques en Somalie, mais ils sont prisonniers de leur discours sur le devoir d'ingérence humanitaire.

Le 31 mars 1994, les dernières troupes américaines quittent la Somalie dans la plus totale indifférence. Le mandat de l'ONU est un échec. L'opération Restore Hope a coûté plus de 1,6 milliards de dollars et s'est soldé par la mort de 155 casques bleus. La mission ONUSOM II avait reçu pour mandat de reconstruire l'économie et la vie sociale du pays. Aujourd'hui, le siège de la Somalie à l'ONU est vacant, et le pays est en pleine guerre civile.

Le gouvernement national de transition installé à Mogadiscio en octobre 2000 à l'issue de la conférence de paix d'Arta, à Djibouti, qui avait reçu le soutien de la communauté internationale, n'était reconnu que par une partie du sud de la Somalie.

Les gouvernements autoproclamés du Somaliland et du Puntland, mais également les fractions armées qui contrôlaient différents quartiers de Mogadiscio et le sud du pays, continuaient de contester sa légitimité.

Les combats pour le contrôle de territoires dans le Sud se sont poursuivis entre diverses factions et le gouvernement de transition d'une part, et entre les factions elles-mêmes d'autre part. Certaines milices liées à des factions ont été progressivement intégrées au sein des forces de police et de l'armée.

En mars, un certain nombre de dirigeants de factions opposés au gouvernement de transition se sont rencontrés en Éthiopie. Ils ont créé un Conseil somalien de réconciliation et de restauration (CSSR), avec l'objectif d'organiser en 2002 une conférence susceptible d'ouvrir la voie à la constitution d'un « gouvernement provisoire d'unité nationale représentatif ».

Lors du référendum national qui s'est déroulé en juin au Somaliland, les électeurs ont approuvé la nouvelle Constitution qui entérinait l'indépendance, en tant qu'État, de ce territoire. Le gouvernement national de transition et les autorités régionales du Puntland étaient hostiles à la tenue de ce référendum. Des centaines de personnes, dont des civils, ont été tuées ou blessées lors d'affrontements qui se sont déroulés principalement dans le sud du pays ; ils ont opposé des milices claniques liées à des factions politiques entre elles ou des milices à la solde du gouvernement et certaines de ces milices claniques.

Le mandat du dirigeant du Puntland, Abdullahi Yusuf Ahmed, s'est achevé en juin. C'est le président de la Cour suprême, Yusuf Haji Nur, qui a assuré l'intérim conformément à la Charte du Puntland. Toutefois, Abdullahi Yusuf Ahmed s'est opposé à sa mise à l'écart, et les affrontements qui ont eu lieu en août à Bosasso entre les sympathisants des deux camps se sont soldés par la mort d'une quarantaine de personnes.

En novembre, Jama Ali Jama a été nommé par les chefs claniques à la tête du Puntland, une décision qu'a également rejetée Abdullahi Yusuf Ahmed.

Au cours des heurts qui ont opposé les partisans des deux camps en novembre et en décembre à Garowe, au moins 13 personnes ont trouvé la mort.

En octobre, le gouvernement national de transition a été dissous après avoir été mis en échec lors du vote d'une motion de confiance. Un nouveau Premier ministre, Hassan Abshir Farah, a été nommé en novembre.

3.2.2 Réconciliation

Plusieurs tentatives de réconciliation ont eu lieu au cours de l'année 2001.

Au mois de mars, la Ligue arabe a approuvé une résolution qui invitait instamment les différents acteurs de la scène politique somalienne à soutenir le gouvernement national de transition. En mai, ce dernier a annoncé la désignation d'une Commission nationale pour la réconciliation et la restitution des biens, qui devait être composée de 25 membres. Cependant, le président de cette Commission a quitté ses fonctions au mois de juin en invoquant l'absence de soutien du gouvernement. En décembre, le gouvernement kenyan a été l'hôte d'une

conférence réunissant le président du gouvernement de transition et un certain nombre de dirigeants de factions afin de tenter de réconcilier les deux camps.

Une résolution a été adoptée qui, semble-t-il, appelait à la création en Somalie d'un « gouvernement incluant toutes les parties ». Toutefois, les principaux dirigeants membres du Conseil somalien de réconciliation et de restauration ont boycotté la conférence, dont ils ont rejeté les conclusions. En décembre, 19 civils sont morts à Mogadiscio lors d'affrontements qui ont opposé les partisans du dirigeant de faction Musa Sudi Yalahow aux partisans de l'un de ses lieutenants qui avait assisté à la conférence de Nairobi, au Kenya.

Au mois de décembre, des délégués de l'Autorité intergouvernementale pour le développement ont rencontré à Mogadiscio des responsables de la Force nationale d'intervention contre le terrorisme, mise en place par le gouvernement de transition, pour discuter du processus de réconciliation et des moyens de « lutter contre le terrorisme ».

Un nouvel expert indépendant sur la situation des droits humains en Somalie, nommé par les Nations unies, s'est rendu dans le pays aux mois d'août et septembre.

Les affrontements entre factions ou clans rivaux se sont poursuivis tout au long de l'année 2001. Des flambées de violence se sont soldées par la mort de centaines de civils, victimes d'un recours aveugle à la force. Les combats, auxquels auraient participé des troupes éthiopiennes venues soutenir l'Armée de résistance rahanwein (ARR), se sont produits principalement dans la région de Mogadiscio et dans le sud du pays. En mai et en juin, à Mogadiscio, de très nombreux civils ont été tués de façon aveugle lors d'affrontements entre différents clans ou factions.

En octobre, 30 personnes ont trouvé la mort à Mogadiscio au cours de combats entre les forces gouvernementales et des milices affiliées à des factions politiques. Des opposants de divers clans ont été tués, des homicides ont été commis en représailles, des membres de clans rivaux ont été expulsés, des personnes ont été enlevées et d'autres placées en détention, et des prisonniers ont été torturés ou maltraités. Les femmes et les membres de minorités étaient particulièrement exposés à ces d'exactions.

Aucune des factions n'a respecté les principes du droit international humanitaire régissant la conduite d'un conflit armé et la protection des civils. En novembre, 18 élèves d'une école située non loin de Buulo Barde, dans la région de Hiran, auraient été abattus par des factions armées. En mars, dans la ville de Mogadiscio, des hommes armés ont enlevé quatre membres du personnel des Nations unies et trois personnes travaillant pour l'organisation non gouvernementale Médecins sans frontières. Tous ont été relâchés sains et saufs quelques jours plus tard.

3.2.3 Non-respect de la primauté du droit

Des initiatives ont été prises à Mogadiscio afin d'intégrer progressivement les tribunaux islamiques mis en place par des dirigeants de factions au sein du système judiciaire national.

Toutefois, le fait que ces tribunaux ne respectaient pas les principes reconnus en matière d'équité des procès et de compétence juridique constituait un motif de préoccupation.

Ces tribunaux ont prononcé plusieurs condamnations à mort, qui auraient été immédiatement exécutées. Au Somaliland et au Puntland, il subsistait des inquiétudes quant à la façon très aléatoire dont les fonctionnaires de justice et les forces de police respectaient les principes relatifs à la protection juridique.

Suleiman Mohamed Gaal, un ancien candidat à l'élection présidentielle au Somaliland, a été arrêté en mai à Hargeisa, au Somaliland, et détenu pendant deux semaines. Il était accusé d'avoir apporté son soutien au gouvernement de transition. Les atteintes à la liberté d'expression se sont traduites par le placement en détention d'un certain nombre de personnes qu'Amnesty International considérait comme des prisonniers d'opinion. À la fin de l'année 2001, il était toujours en liberté sous caution, sans jamais avoir été inculpé.

3.3 Le cas du RDC (Congo Zaïre) : Un état occupé

Le Zaïre a acquis l'indépendance en 1960. Le colonel Mobutu prend le pouvoir par un coup d'état en 1965 contre le pouvoir taxé de pro-soviétique par les puissances occidentales. Déjà en 1960, le colonel Mobutu avait déjà tenté de s'emparer du pouvoir, mais sa tentative n'avait duré que quelques mois, les occidentaux ne le trouvant pas encore mûr pour régner.

Par le coup d'Etat du 24 novembre 1965, Mobutu déclara assumer les fonctions de Président de la République pour une période de cinq ans. Le Général Mobutu va alors concentrer progressivement le pouvoir entre ses mains. Il réduit le rôle du Parlement et, en 1967, crée un parti unique, le Mouvement populaire de la révolution (MPR, dont sont membres d'office tous les Zaïrois) et promulgue une nouvelle constitution. De 1965 à 1990, le Zaïre a été un bon élève du FMI et un rempart efficace contre le communisme.

Cependant, en 1989, le Président se rend compte que son pays est au bord du chaos, d'autant plus que la fin de la Guerre froide met un terme à l'aide occidentale. A partir de ce moment là, le président Mobutu tente d'instaurer le multipartisme au Zaïre, mais il est trahi par son propre clan qui désire rester au pouvoir. Dans ce chaos, la Conférence Nationale, chargée en 1991 de rédiger une nouvelle constitution et à laquelle succède en 1992 le Haut Conseil de la République Parlement de Transition (HCR-PT), ne parvient pas réellement à

traduire concrètement les aspirations démocratiques de la population. En 1995, la transition démocratique est prolongée pour deux ans en vue d'organiser en mai 1997 des élections générales et un référendum constitutionnel. En novembre de la même année, Mobutu fête le trentième anniversaire de son accession au pouvoir et semble redevenir l'interlocuteur incontournable de l'Occident. Mais le temps du "Dinosaure" est en réalité loin.

Gravement malade depuis 1996, souvent absent de son pays, usé politiquement, Mobutu n'est plus que mollement soutenu par ses amis francophones. En outre depuis la fin de l'affrontement Est-Ouest, on constate un désengagement des puissances occidentales au Zaïre. La mise au ban de la communauté internationale signifie la fin du régime zaïrois. Mais surtout, il est devenu le tyran à abattre pour ses voisins de l'Est. L'Ouganda et le Rwanda, en particulier lui reprochent d'avoir fait preuve de complaisance envers les ex-Forces Armées Rwandaises qui encadrent les camps de réfugiés dans l'est du Zaïre et menacent la sécurité de leurs frontières. Les affaires intérieures du Rwanda vont alors avoir une grande influence sur le sort du Zaïre. Après avoir massacré les Tutsis, 250 000 Hutus traversent la frontière entre le Zaïre et le Rwanda, fuyant la contre-offensive du FPR. Ils se réfugient dans la région de Goma. Le Rwanda, appuyé par l'Ouganda et le Burundi, profite de cette situation pour essayer de s'emparer de l'est du Zaïre et de ses richesses minières, d'autant plus que cette région abrite une forte minorité Tutsi estimée à 2 millions de personnes.

Les Américains développent alors leur stratégie, qui consiste à trouver un remplaçant crédible à Mobutu avant la mort de ce dernier, et à s'appuyer sur les Rwandais du Zaïre pour obtenir l'exclusivité de l'exploitation des richesses minières. Kabila devient l'homme de paille de la stratégie américaine, largement soutenue par l'Ouganda et le Rwanda.

Enfin à partir d'octobre, Mobutu ne peut rien faire face à l'avancée de Laurent Désiré Kabila, soutenu par la quasi-totalité des Zaïrois. Rapidement, le régime s'effondre, et les ralliements à l'AFDL se multiplient. L'Alliance des Forces Démocratiques pour la Libération du Congo-Zaïre (AFDL) est constituée officiellement courant octobre 1996 à partir de la fusion de quatre partis : le Parti de la Révolution Populaire (PRP) de L-D Kabila, le Mouvement révolutionnaire pour la libération du Zaïre (MRLZ), l'Alliance démocratique des peuples (ADP) et le Conseil national de résistance pour la démocratie (CNIW). Une petite armée est constituée, ne comprenant guère que 8 500 à 10 000 hommes. Mais elle est bien équipée et bien encadrée par des conseillers de l'Armée Patriotique Rwandaise.

Il est probable que Kabila et ses amis ont été les premiers surpris de leur succès. Ainsi, Bukavu tombe le 30 octobre 1996, Kisangani le 18 mars 1997, Lubumbashi le 10 avril. Très vite, Kabila devient le libérateur, l'homme qui, enfin, est en mesure de mettre à bas un régime

détesté. Son image est bonne car pendant plus de trente ans, il n'a jamais négocié avec Mobutu. Ce dernier quittera Kinshasa le 16 mai 1997 pour le Maroc en passant par le Togo.

A Lubumbashi, Kabila se proclame président de la République Démocratique du Congo le 17 et s'installe à Kinshasa le 20 mai. Kabila prend le pouvoir et fonde la République Démocratique du Congo, mais les Rwandais et les Ougandais occupent tous les postes clefs, et l'ancienne armée zaïroise est dispersée. Cependant Kabila rompt peu de temps après avec ses anciens alliés, et il reçoit le soutien de l'Angola, de la Namibie et du Zimbabwe. Ces pays sont inquiets des manœuvres de déstabilisation menée en sous main par l'Afrique du sud, dont ils pourraient également être victimes.

Mobutu meurt le 7 septembre 1997. Il laisse à son successeur une situation économique et sociale catastrophique. L'avènement de Laurent Désiré Kabila, soutenu par les ennemis de Mobutu, à la tête de la RDC a changé la donne géopolitique en Afrique centrale et australe.

Les adversaires du Zaïre sont donc devenus les alliés de la République Démocratique du Congo. Tout l'équilibre de cette région que représente l'Afrique médiane s'en trouve profondément modifié. Cet équilibre demeure précaire au regard des luttes intestines qui touchent de façon récurrente cette région.

En janvier 1996, malgré le retour apparent à la stabilité, la tension demeure. De nombreuses infiltrations dans le pays depuis les camps de réfugiés zaïrois par des éléments hutus liés au précédent gouvernement sont signalées. La tension sur la frontière entre le Rwanda et le Zaïre s'accroît en plus des infiltrations par des bandes armées, des sabotages et la construction de caches d'armes et d'arsenaux sont observés. La tension avec la Tanzanie s'accroît également. Dans ce Kivu déjà fragilisé par la surpopulation, les camps se fixent dans l'urgence sur la frontière zairo-rwandaise sans que les autorités politiques et administratives responsables du génocide soient séparées des simples civils, sans que soient désarmés militaires et miliciens.

Dès mars 1996 une véritable épuration ethnique se déroule dans la région du Kivu zaïroise. Les éleveurs Banyainulenge sont pourchassés et leurs troupeaux décimés. Les Hutus des camps, armée et milices «interhamwe», décident de créer une sorte de «Hutuland», au détriment des populations locales. Avec l'aide des Forces Armées Zaïroises (FAZ), ils massacrent et chassent plusieurs dizaines de milliers de Tutsis de nationalité zaïroise vers le Rwanda. Parmi eux, les jeunes gens brûlent de rentrer au Zaïre les armes à la main. Dès lors tout est en place pour la guerre du Kivu. Faisons tout d'abord un point de situation. Au mois de janvier 1996, les alliances peuvent être analysées de la manière suivante :

D'un côté, l'armée et les milices interhamwe (Hutus du Rwanda et du Burundi) ont trouvé refuge au Zaïre d'où, dissimulés parmi la masse de centaines de milliers de réfugiés, ils lancent des actions terroristes au Rwanda et au Burundi. Ils jouissent de l'appui des FAZ. Le gouvernement zaïrois a constamment soutenu les Hutus contre les Tutsis.

De l'autre, l'ensemble des populations tutsies, depuis l'Ouganda au nord jusqu'au Burundi au sud, est en guerre contre le Zaïre et les Hutus qui y sont réfugiés. Animées d'un sentiment séparatiste, les populations zaïroises du Kivu ont fait cause commune avec les Tutsis. Les dirigeants rwandais ne cachent ni leur préoccupation face aux infiltrations des génocidaires, ni leur détermination à faire usage, si nécessaire, du droit de poursuite.

Kigali organise donc la riposte. Durant l'été 1996, de jeunes Tutsis venus du Masisi puis des Banyamulenge suivent un entraînement militaire au Rwanda et reçoivent des armes, pour organiser leur autodéfense. Ils sont prêts à répondre à la moindre provocation. Elle ne tardera pas : fin août, des milices Bafuleru dépendant du vice-président de l'assemblée nationale zaïroise commencent à s'attaquer aux pasteurs Banyamulenge, à prendre leurs biens, à les chasser vers le Rwanda de la même manière que dans le Masisi, au Nord Kivu. A Kinshasa, les chefs des FAZ n'approuvent pas cette chasse aux Banyamulenge dont ils connaissent les qualités guerrières. Poussés à l'action par Kigali et Bujumbura et aidés d'éléments de l'APK les Tutsis Banyamulenge et ceux originaires du Masisi déclenchent une véritable guerre éclair le long de la rive zaïroise du lac Tanganyika. Transportés dans la région de Cibitoke au Burundi, ils gagnent la plaine de la Ruzizi et la région d'Uvira où ils s'attaquent aux bases arrières des rebelles hutus. Alors que les Banyamulenge combattent sur les hauteurs, l'armée burundaise franchit la frontière et nettoie la plaine de la Ruzizi. Bukavu et Nyangoma ne tardent pas ensuite à tomber aux mains des Tutsis. Reste à l'APR son principal problème : les camps du Nord Kivu où les Hutus s'abritent derrière des centaines de milliers de réfugiés. Faisant croire que la région est prise en tenaille entre l'APR et les Banyamulenge qui remontaient depuis Bukavu, les Tutsis Rwandais jettent sur les routes des masses de Hutus marchant vers l'ouest. Le dernier pôle de résistance, le camp de Muguba où étaient retranchés l'essentiel des ex-Forces Armées Rwandaises et des milices interhamwe, tombe le 15 novembre 1996.

CONCLUSION

Les conflits en Afrique et leur gestion efficace sont aujourd'hui des problèmes de développement urgents. Ces pays ne peuvent simplement plus subir des affrontements destructeurs qui absorbent leurs ressources, déjà rares, au détriment du développement, de la

production et de la fourniture des services sociaux. En outre, les fonds procurés par la communauté internationale pour les secours d'urgence et la reconstruction réduisent d'autant le montant disponible pour les actions de développement général.

Dans ces conditions, et alors que la situation politique évolue dans beaucoup de pays d'Afrique, il faut prêter davantage d'attention à la gestion des conflits, envisagée comme un problème de développement fondamental. En conséquence, il est nécessaire de renforcer la capacité institutionnelle africaine, de prévenir et de gérer les conflits par des moyens pacifiques, et de renforcer le rôle des partenaires du continent africain qui peuvent offrir le soutien voulu.

Quand l'analyse des causes profondes du conflit suggère que les structures économiques en général et la répartition des biens économiques en particulier contribuent fortement à motiver l'instabilité et le conflit, la politique de répartition d'un gouvernement disposé aux compromis sera un instrument clé de la prévention des conflits. Dans ce contexte, ce qui est important, c'est la répartition des biens dans leur sens le plus large, c'est-à-dire tous les biens sur lesquels des individus ou des groupes ont des droits établis avec des degrés divers de garantie.

Si les facteurs économiques sont jugés importants, la politique de répartition doit être considérée comme un instrument clé de la résolution des tensions. Le processus par lequel elle est formulée est nécessairement hautement politique et délicat, notamment lorsqu'elle touche la répartition des stocks existants de biens, au lieu d'affecter marginalement l'accumulation future de biens.

Bien que de nombreux pays africains se soient engagés sur la voie de la démocratisation, la démocratie en Afrique reste fragile. Si les partenaires extérieurs de l'Afrique souhaitent, comme ils devraient le faire, soutenir l'Afrique dans son processus de démocratisation, il leur faut saisir les problèmes auxquels le continent est confronté, notamment ceux identifiés ici comme étant à l'origine du ralentissement du processus de démocratisation et de prévention des conflits.

Si toute transition démocratique passe nécessairement par la résolution des problèmes de responsabilité, de transparence, de respect des droits de l'homme ainsi que par la primauté du droit, une participation de la population et la tenue régulière d'élections libres et régulières, les problèmes de justice socio-économique et de redressement socio-économique ne doivent pas pour autant être négligés. En outre, si les récentes mesures de maintien de la paix mises en place en Afrique comptent beaucoup aux yeux des Africains elles doivent pas jeter une ombre

sur les initiatives de l'OUA dans ce domaine Il devra être possible à cet égard de trouver un moyen de permettre aux initiatives extérieures et à celles de l'OUA de se rejoindre, ne serait-ce que pour éviter toute rétorsion politique.

Annexe 1

DES GUERRES DE DÉCOLONISATION AUX GUERRES POST-INDÉPENDANCE LES PRINCIPAUX CONFLITS AFRICAINS

I -Guerres d'indépendance contre une domination étrangère

ANGOLA	1961-1975	Guerre de décolonisation contre le Portugal puis guerre civile.
CAMEROUN	1957-1960	Guerre de décolonisation contre la France.
GUINÉE-BISSAU	1963-1974	Guerre de décolonisation contre le Portugal.
MOZAMBIQUE	1964-1974	Guerre de décolonisation contre le Portugal puis guerre civile.
NAMIBIE	1970-1990	Guerre d'indépendance contre l'Afrique du Sud. Accession à l'indépendance en avril 1990.
RHODÉSIE/ZIMBABWE	1972-1979	Guerre d'indépendance contre la domination blanche rhodésienne.
SAHARA OCCIDENTAL	1974	Guerre d'indépendance contre l'Espagne puis le Maroc. Guerre de la Mauritanie contre le Front Polisario entre 1976 et 1979.

II- Conflits inter étatiques (litiges frontaliers)

ALGÉRIE-MAROC	1963	Un conflit opposa les deux pays à propos du tracé de leur frontière et de l'exploitation des gisements de fer de Tindouf. Un traité fut signé en 1969, mais ce conflit fait partie de la catégorie des « conflits dormants ».
---------------	------	---

CAMEROUN-NIGERIA	1962-1996	Conflit territorial concernant la presqu'île de Bakassi. En 1962, les populations de la presqu'île demandent leur rattachement au Nigeria, mais la découverte de pétrole dans ces territoires complique l'affaire. Plusieurs actions militaires ont opposé les deux pays en 1971, 1974, 1975, 1981, 1989 et 1996.
ÉTHIOPIE-ÉRYTHRÉE		En mai 1998, les forces érythréennes ont attaqué des positions éthiopiennes dans les zones frontalières. Addis-Abeba accuse l'Érythrée d'avoir envahi une partie de son territoire.
NIGER-DAHOMEY	1963	Les deux États se sont opposés à propos du statut juridique de l'île de Lété.
OUGANDA-TANZANIE	1972	L'Ouganda revendiquait une partie du territoire tanzanien. Puis en 1979, des rebelles ougandais partisans de l'ex-président Obote réfugiés en Tanzanie et des troupes tanzaniennes envahissent l'Ouganda.
SOMALIE-ÉTHIOPIE	1977-1978	Guerre de l'Ogaden: la Somalie réclame à l'Éthiopie la province de l'Ogaden. Le conflit dure depuis les années 60 et dégénère en véritable conflit armé en février - mars 1978.
SOMALIE-KENYA	1967	La Somalie réclame la partie nord du Kenya appelée Northem Frontier District en raison de la présence sur ce territoire de populations nomades somaliennes.
TCHAD-LIBYE	1973-1994	Conflit territorial concernant la bande d'Aouzou que la Libye a annexée en 1973. Une offensive libyenne en décembre 1986 donna lieu à une intervention française. La Bande d'Aouzou a été rétrocédée officiellement au Tchad à la suite d'un arrêt de la Cour internationale de justice.

III -Conflits intérieurs

Mouvements à caractère sécessionniste

ÉTHIOPIE-ERYTHRÉE	1962-1992	L'Érythrée fut annexée par l'Éthiopie en 1962 et se lança alors dans une guerre en vue de reconquérir son indépendance.
KENYA	1952-1954	Insurrection des paysans Kikuyus encadrés par l'organisation secrète des Mau-Mau contre les Africains loyalistes et les colons blancs.
NIGERIA	1967-1970	La guerre du Biafra opposa la république autoproclamée du Biafra au gouvernement nigérian.
SÉNÉGAL	1990	La lutte du mouvement casamançais qui s'inscrit dans une logique sécessionniste s'est amplifiée en 1990. Fin 1995 les pourparlers de paix ont repris.

Il y a eu beaucoup d'autres incidents frontaliers, entre le Mali et la Haute-Volta ou entre l'Éthiopie et le Soudan par exemple, mais nous avons choisi de ne présenter ici que les plus importants. Par ailleurs, d'autres conflits qui ne sont pas territoriaux peuvent être signalés comme celui qui opposa le Mozambique, la Tanzanie, la Zambie et le Botswana au gouvernement rhodésien blanc de Ian Smith entre 1976 et 1979.

ZAIRE	1960-1978	Sécession du Katanga, actuel Shaba, en 1960 puis intensification de la guerre en mars 1977 puis en mai 1978.
-------	-----------	--

Guerres civiles

ANGOLA	1976-1993	Lutte entre l'Unita (Union nationale pour l'indépendance totale de l' Angola) de Jonas Savimbi et le MPLA (Mouvement populaire de libération de l' Angola) d'Eduardo Dos Santos pour la conquête du pouvoir. Un processus de paix avait permis d'organiser des élections législatives et présidentielles en 1992, mais
--------	-----------	--

l'Unita en récusa les résultats qui étaient favorables au MPLA et à E. Dos Santos. La guerre reprit jusqu'à la signature d'un accord de cessation des hostilités en janvier 1995. Depuis le mois d'octobre 1998, les combats ont repris, malgré les appels à la paix lancés par la communauté internationale.

BURUNDI	1972	Invasion par des rebelles Hutus venus du Rwanda et de Tanzanie. Ces mouvements rebelles continuent de s'opposer au gouvernement de Pierre Buyoya.
GUINÉE-BISSAU	1963-1990	Début de la guérilla du PAICG (Parti africain pour l'indépendance de la Guinée et du Cap-Vert) en janvier 1963, puis cela s'est transformé en guérilla contre le gouvernement. En 1991 et 1992, le multipartisme est instauré et neuf partis d'opposition sont légalisés.
	1998	En juin 1998, une partie de l'armée s'est soulevée pour protester contre la Casamance. Malgré l'intervention, à ses côtés, du Sénégal et de la Guinée, le président Vieira n'est pas parvenu à reprendre le dessus sur la rébellion. Des pourparlers de paix sont en cours.
LESOTHO		Un putsch déclenché en septembre 1998, dans ce petit royaume d'Afrique australe, par un groupe de militaires a entraîné une intervention militaire conjointe, sud-africaine et botswanaise, afin de rétablir l'ordre.
LIBERIA	1989-1997	Un accord de paix et des élections (en juillet 1997) ont mis fin à la guerre que se livraient plusieurs factions en lutte pour le contrôle du pouvoir. L'Ecomog, force de maintien de la paix de la CEDEAO, a considérablement réduit ses

effectifs et devrait quitter le pays en novembre 1998. Quelques incidents armés récents ne semblent pas de nature à remettre en cause le processus de normalisation.

MOZAMBIQUE	1982-1992	La lutte qui opposait depuis 1977 le Frelimo (Front de libération du Mozambique) au groupe rebelle Renamo (Résistance nationale du Mozambique) s'est transformée en véritable guerre civile en 1982.
OUGANDA	1986	Guerre civile entre les troupes gouvernementales et le NRM (National Resistance Movement) de Museveni.
RDC		Au pouvoir depuis mai 1997, le président Kabila affronte depuis le 2 août 1998 une rébellion soutenue par l'Ouganda et le Rwanda. Grâce à l'intervention de l'Angola, du Zimbabwe et de la Namibie, l'armée nationale congolaise a gagné la bataille de l'Ouest, mais la rébellion demeure très active dans l'Est (Kivu).
RWANDA	1962-1963	A l'indépendance, les Hutus prennent le pou. voir et des milliers de Tutsis sont massacrés. En 1963, les Tutsis tentent de reconquérir le pouvoir mais échouent.
	1991-1994	Des Tutsis chassés du pouvoir en 1959 et réfugiés en Ouganda envahissent le Rwanda à la tête du FPR (Front de libération rwandais). Cette intervention a mis fin au génocide perpétré par le régime Hutu contre les Tutsis d'avril à juin 1994, qui fit entre 500 et 800 000 victimes.
SIERRA-LEONE	1992	Une guérilla généralisée frappe le pays et le gouvernement résiste de plus en plus mal à la lutte armée. L'intervention de la force d'interposition ouest-africaine dirigée par le

		Nigeria a permis de rétablir le président Kabbah dans ses fonctions, mais le RUF (Front révolutionnaire uni) reste très actif.
SOMALIE	1991	Depuis le début de la guerre, la Somalie a dû faire face à la sécession du Somaliland et du Puntland et à la vacance totale de l'État. Depuis le départ des forces multinationales en mars 1995, les actions des mouvements de guérilla ont repris sans espoir de paix à court terme.
SOUDAN	1955	Depuis le milieu des années 50, le SPLA (Sudanese People Liberation Army) de John Garang lutte contre le gouvernement afin de reprendre le pouvoir transmis par les Britanniques aux élites arabisées du Nord au moment de la décolonisation.
TCHAD	1968-1982	L'insurrection contre le pouvoir autoritaire du président Tombalbaye (mort en 1975) commence en novembre 1965 et se transforme en lutte armée entre 1969 et 1972, puis en guerre civile en 1979, lorsque le gouvernement constitué par Hissène Habré est rejeté par les Tchadiens du Sud.
		Mouvements insurrectionnels latents
DJIBOUTI		Le mouvement Afar (Frud, Front pour la restauration de la démocratie et de l'unité) demeure vigilant malgré la signature d'un traité avec le gouvernement djiboutien en décembre 1994.
MALI, NIGER		Les mouvements touaregs sont en lutte contre les pouvoirs centraux du Mali et du Niger depuis les années 90. En juin 1995, le mouvement touareg a décrété un cessez-le-feu et demandé des négociations, mais la situation est toujours instable.

OUGANDA

Le pays subit dans sa partie nord les conséquences de la guerre soudanaise en raison d'un jeu de sanctuaires croisés: l'Ouganda soutient le mouvement séparatiste soudanais, le Soudan soutient des mouvements politico-militaires qui mènent une guérilla au nord de l'Ouganda.

RWANDA

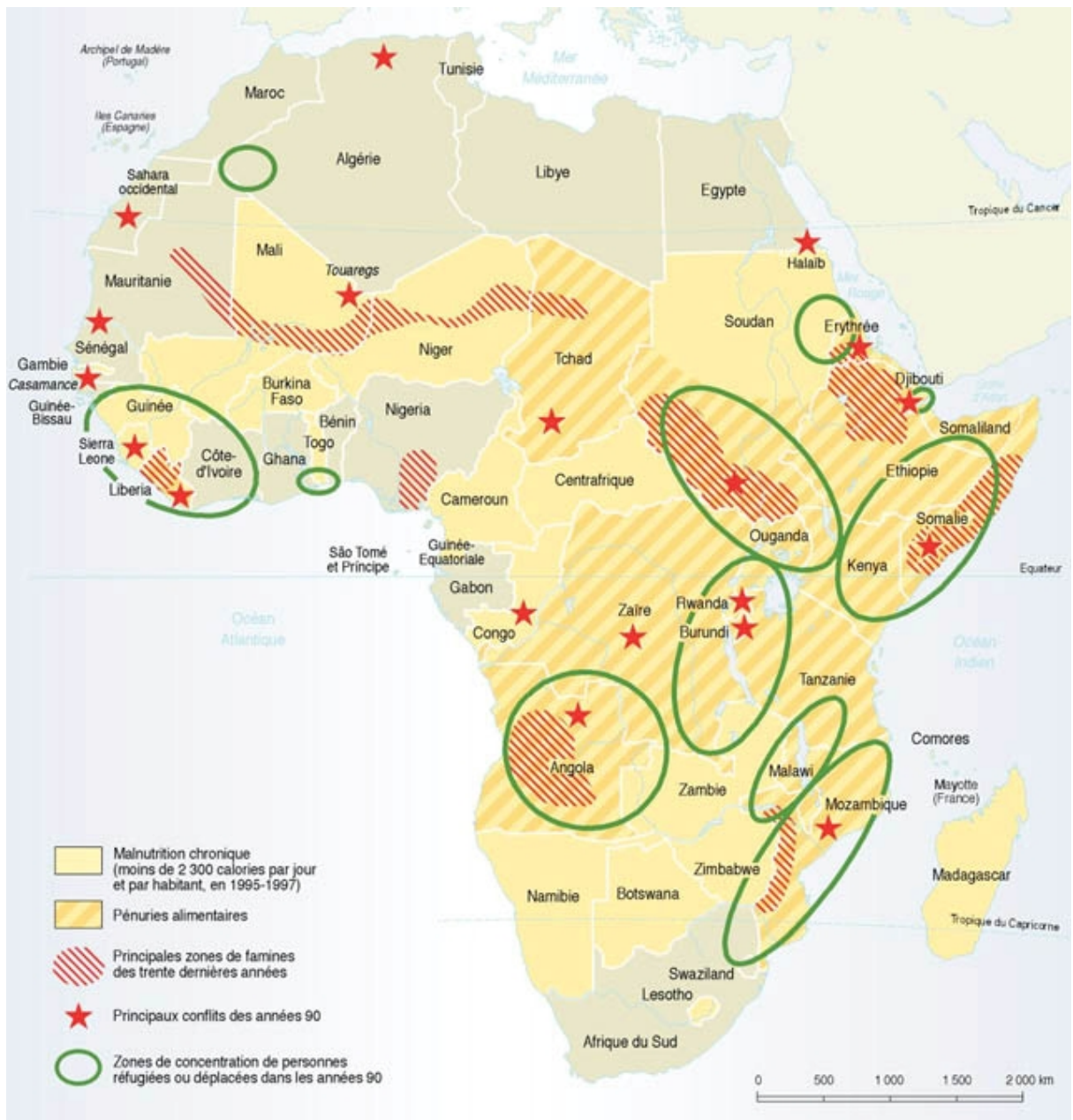
Les miliciens interhamwe et les ex-FAR mènent des opérations de déstabilisation dans l'ouest du pays, à partir de leurs bases arrière situées en ROC.

TCHAD

Le processus de démocratisation a mis fin à la guerre civile en 1993, mais des mouvements de guérilla sporadiques continuent à sévir dans l'est et le sud du pays.

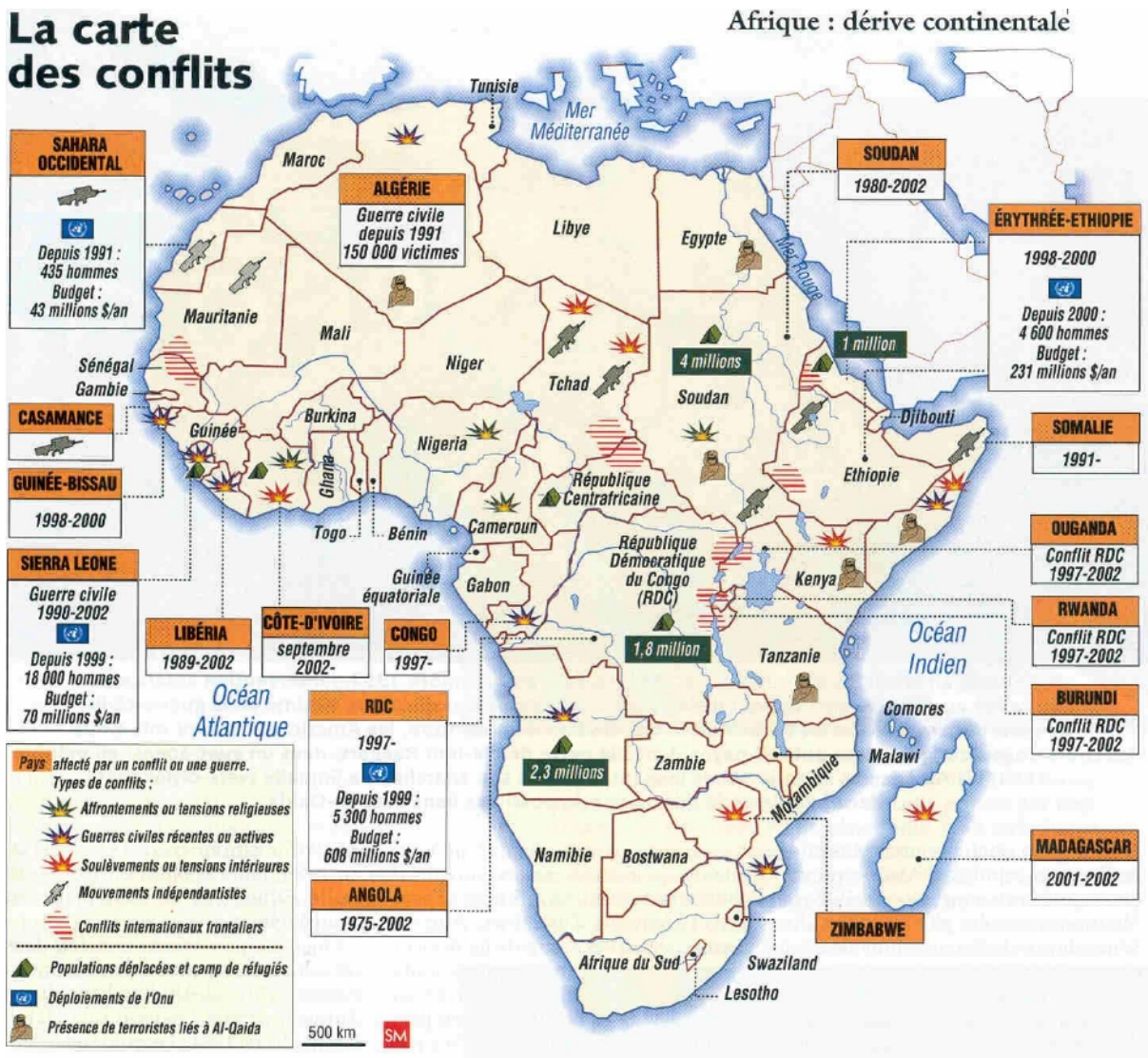
Annexe 2

La carte des conflit des années 90



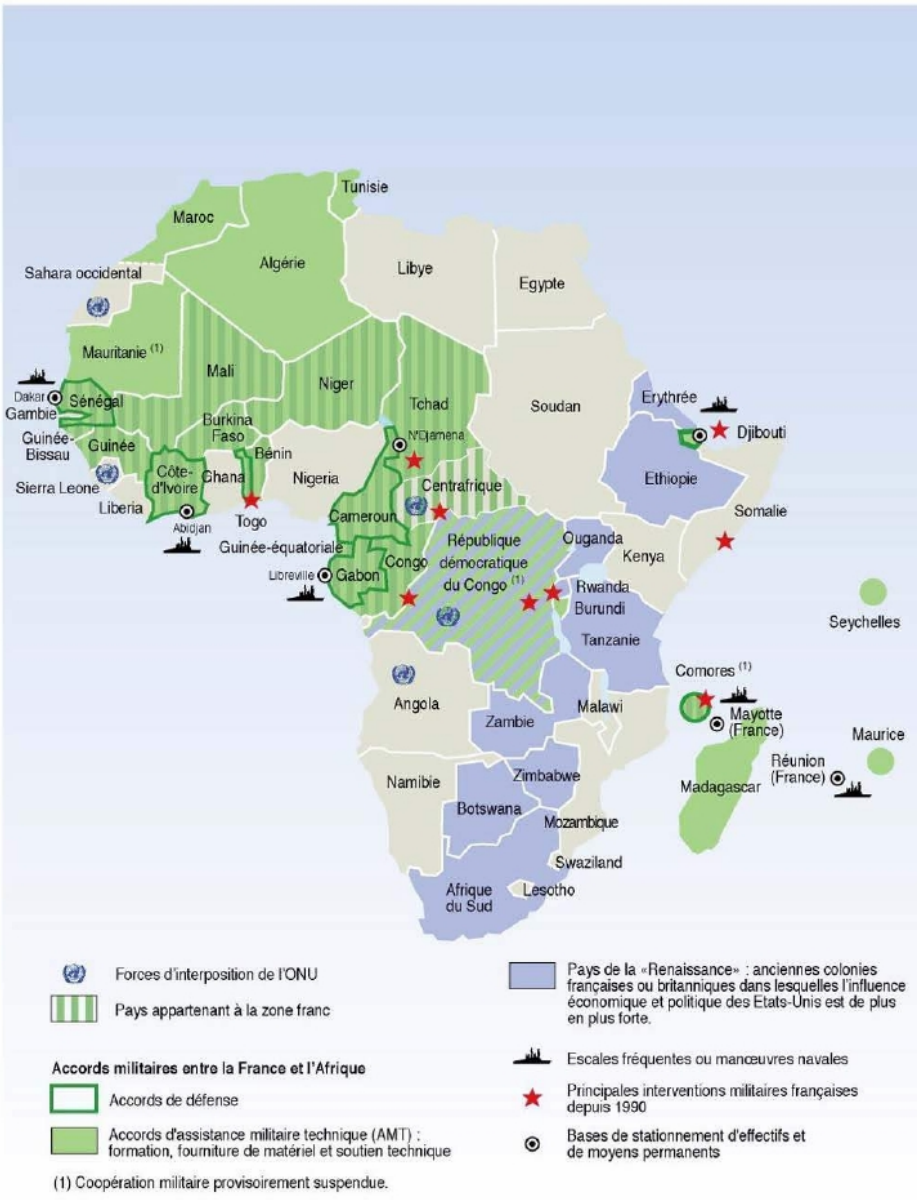
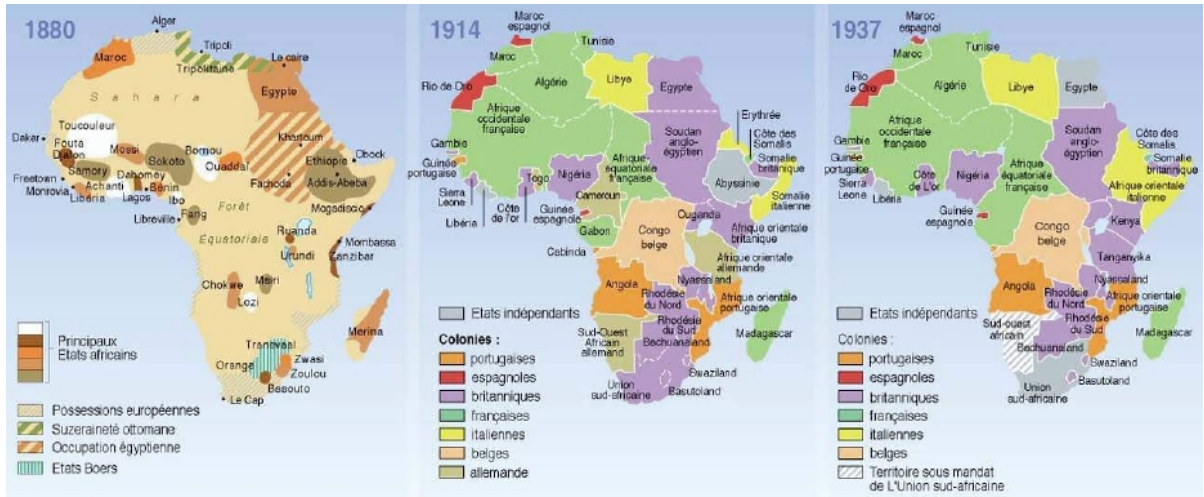
Annexe 3

La carte des conflits



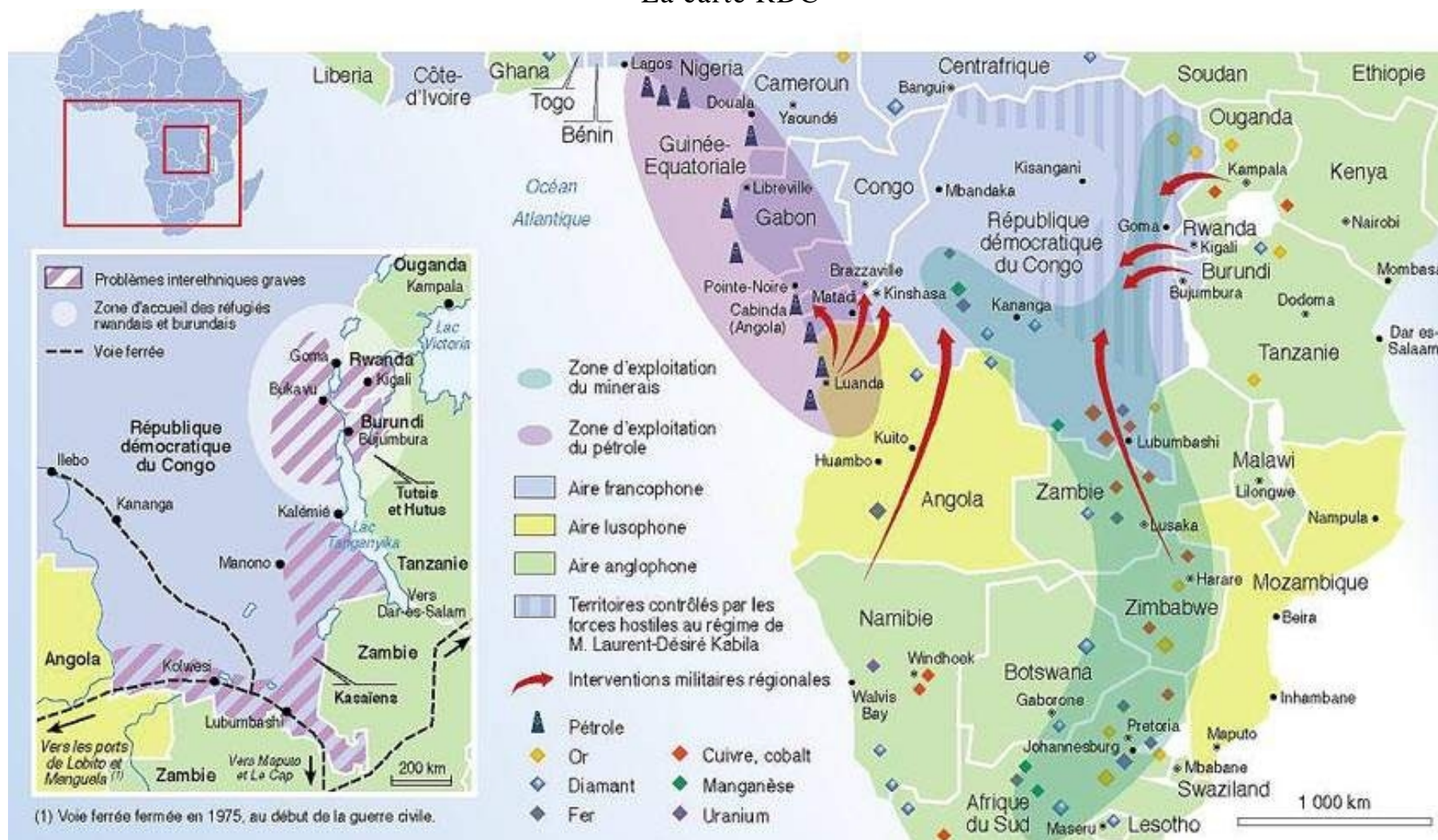
Annexe 4

Les étapes de décolonisation d'Afrique



ANNEXE 4

La carte RDC



BIBLIOGRAPHIE

OUVRAGES

PASCALINI Valérie, "L'évolution des conflits en Afrique", pp. 133-141 in SADA Hugo, (dir.), L'Afrique entre guerre et paix, Vendôme, éd PUF, 1999

CORDELIER Serge et DIDOT Béatrice (dir.), "L'état du monde 2002", Angoulême, éd La Découverte, 2001

Nkundabagenzi Félix, "La prévention des conflits en Afrique", in L'Europe et la sécurité internationale -Mémento défense désarmement 1997,éd.GRIP,1997.

Bangoura Dominique, "Etat et sécurité en Afrique", in Politique Africaine, n°61, mars 1996, pp.39-53.

Bangoura Dominique, "Géopolitique de l'Afrique",in Défense Nationale, août septembre 1996, pp.133-144.

ARTICLES DE REVUES EN FRANÇAIS

Mbembe Achille, "Les frontières mouvantes du continent africain", Le monde diplomatique, novembre 1999

Nkundabagenzi Félix, "L'Union Européenne et la prévention des conflits africains", rapport du GRIP 2000/3, 2000

DE SARDAN Jean-Pierre Olivier, "Dramatique déliquescence des Etats en Afrique", Le monde diplomatique, février 2000

Mwayila Tshiyembe, "L'Afrique face au défi de l'Etat multinational", Le monde diplomatique, septembre 2000

Leymarie Philippe, "L'Afrique de l'Ouest dans la zone des tempêtes", Le monde diplomatique, mars 2001

ARTICLES DE PRESSE

Stephen Smith et Laurent Zecchini, "L'imbrication des conflits complique la recherche d'une solution dans l'ex-Zaïre" Le monde, 23 janvier 2002

SITES INTERNET

- les Nouvelles D'Addis :
<http://www.lesnouvelles.org>
- Géopolitique : <http://www.afriquepluriel.ch>
- Horn of Africa : <http://www.allafrica.com>
- Cartographie : <http://www.geoscopie.com>
- British Broadcasting Challenge : <http://www.news.bbc.co.uk/hi/english/world/africa/>
- World Fact Book de la CIA : <http://www.ocdi.gov/cia/publication/factbook/index.thml>
- Le Monde : <http://www.lemonde.fr>
- Courrier International : <http://www.courrierinternational.com/numerous/>
- Site de l'ONU : www.onu.fr
- Site du Comité Internationale de la Croix Rouge : www.icrc.org/fre
- Site du Monde Diplomatique : www.monde-diplomatique.fr
- Site de l'Association Française du Développement / Groupe URD : www.urd.org
- Site de Cultures & Conflits : www.conflits.org

SOURCES ORALES

- ◆ Monsieur Pascal CHAIGNEAU.

Table des matières

ANALYSE ET TYPOLOGIE DES CONFLITS SUB-SAHARIENS.....	2
PREMIERE PARTIE: GEOPOLITIQUE DES CONFLITS EN AFRIQUE SUB-SAHARIENS.....	2
DEUXIEME PARTIE: LES FACTEURS DE CRISES EXPLICATIFS	2
TROISIEME PARTIE: ESSAIS DES TYPOLOGIE, TROIS CONFLITS PARTICULIERS	3
GLOSSAIRE	3
INTRODUCTION.....	4
2 PREMIERE PARTIE: GEOPOLITIQUE DES CONFLITS EN AFRIQUE SUB-SAHARIENS.....	5
2.1 ZONE 1 AFRIQUE DE L'OUEST.....	6
2.1.1 Guinée-Bissau	6
2.1.2 Cameroun - Nigeria.....	6
2.1.3 Nigeria.....	6
2.2 ZONE 2 AFRIQUE DE L'EST-GRANDS LACS	6
2.2.1 Rwanda:.....	7
2.3 ZONE 3 AFRIQUE AUSTRALE	7
2.3.1 Le Mozambique: Les déterminants politiques externes	7
2.3.2 L'Angola: Les intérêts économiques internes, les ressources minières	8
2.3.3 Le Zimbabwe:	10
2.3.4 La Zambie: Le rôle d'une croissance économique faible.....	11
2.3.5 Les facteurs déterminants des conflits.....	11
3 DEUXIEME PARTIE: LES FACTEURS DE CRISES EXPLICATIFS	12
3.1 LEGS DU PASSE	12
3.2 LES FACTEURS INTERNES.....	14
3.3 FACTEURS EXTERNES	16
3.4 MOTIVATION ECONOMIQUE	17
3.4.1 Sous-développement, développement et conflits	17
3.4.2 Le rôle du marché.....	18
3.4.3 Pauvreté et conflits.....	20
3.5 CAS PARTICULIERS.....	21
4 TROISIEME PARTIE: ESSAIS DES TYPOLOGIE, TROIS CONFLITS PARTICULIERS	21
4.1 LE CONFLIT ETHIOPIE-ERYTHREE: UN CONFLIT INTER-ETATIQUE	21
4.1.1 Historique.....	21
4.1.2 Guérilla érythréenne.....	22
4.1.3 La guerre éclate	22
4.1.4 La victoire de L'Ethiopie.....	23
4.2 LE CAS DE LA SOMALIE: UN ETAT IMPLOSE	23
4.2.1 Historique	23
4.2.2 Réconciliation.....	25
4.2.3 Non-respect de la primauté du droit.....	27
4.3 LE CAS DU RDC (CONGO ZAÏRE) : UN ETAT OCCUPE	27
CONCLUSION.....	30
ANNEXE 1 I -GUERRES D'INDEPENDANCE CONTRE UNE DOMINATION ETRANGERE.....	32
ANNEXE 2 LA CARTE DES CONFLIT DES ANNEES 90	39
ANNEXE 3 LA CARTE DES CONFLITS.....	40
ANNEXE 4 LES ETAPES DE DECOLONISATION D'AFRIQUE	42
ANNEXE 5 LA CARTE RDC	43
BIBLIOGRAPHIE	44